



L'APPRENTISSAGE DES LANGUES

DANS LA FORMATION INITIALE

Région GRAND EST et ses frontières



Les activités EURES bénéficient du soutien financier de la Commission européenne dans le cadre du programme EaSI



Avec le soutien financier de la Région Grand Est





www.frontaliers-grandest.eu

CONTRIBUTEURS

EURES

EURES est un réseau européen créé en 1993 par la Commission européenne avec l'objectif de favoriser la libre circulation et la mobilité dans l'espace économique européen.

<https://ec.europa.eu/eures>



CONDUITE DU PROJET ET RÉDACTION

CRD EURES/FRONTALIERS GRAND EST

WTC - Tour B
2, rue Augustin Fresnel
57070 Metz Technopôle

Tél. : +33 (0) 3 87 20 40 91

contact@frontaliers-grandest.eu



ISBN : 978-2-900313-19-0

EAN : 9782900313190

Mai 2018

SOMMAIRE

LES PRINCIPES EUROPÉENS	5
LES PRINCIPES PÉDAGOGIQUES COMMUNS	5
L'APPRENTISSAGE DES LANGUES EN LORRAINE	7
ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE : UN BAIN LINGUISTIQUE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE	7
LES ÉCOLES MATERNELLES	8
LES LANGUES À L'ÉCOLE PRIMAIRE	10
LES LANGUES AU COLLÈGE	12
LES LANGUES AU LYCÉE	13
L'APPRENTISSAGE DES LANGUES EN SARRE	16
L'APPRENTISSAGE DES LANGUES DANS LA PETITE ENFANCE (2 MOIS - 6 ANS)	16
L'APPRENTISSAGE DES LANGUES À LA GRUNDSCHULE (CLASSE 1 À 4, 6 À 9 ANS)	18
L'APPRENTISSAGE DES LANGUES DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	19
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR (CLASSE 5 À 10, 10 À 15 ANS)	20
L'ENSEIGNEMENT BILINGUE FRANÇAIS-ALLEMAND DANS LE SECONDAIRE INFÉRIEUR : LES PARCOURS SPÉCIFIQUES	20
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR (LYCÉE, CLASSE 11 À 13, 16 À 18 ANS)	21
LES PROJETS PÉDAGOGIQUES	22
LES CERTIFICATS DE LANGUE RECONNUS À L'INTERNATIONAL	23
L'APPRENTISSAGE DES LANGUES AU LUXEMBOURG	25
LE MULTILINGUISME AU LUXEMBOURG	25
L'ÉDUCATION PLURILINGUE DANS LA PETITE ENFANCE	25
LE FRANÇAIS DANS LES CRÊCHES	26
L'ÉCOLE FONDAMENTALE	26
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL : LYCÉES (À PARTIR DE 12 ANS)	27
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR (7 ^e , 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e CLASSE)	27
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR	28
L'APPRENTISSAGE DES LANGUES EN WALLONIE	33
LES LOIS LINGUISTIQUES EN BELGIQUE	33
L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL EN WALLONIE	33
1 ^{er} CYCLE : ÉCOLE MATERNELLE (3 - 5 ANS)	34
ÉCOLE PRIMAIRE : 1 ^{ère} P À 6 ^e P (6 - 11 ANS)	34
ÉCOLE SECONDAIRE (12 À 18 ANS)	36
LES ÉCOLES EUROPÉENNES	37

SOMMAIRE

L'APPRENTISSAGE DES LANGUES EN ALSACE	39
LES COOPÉRATIONS MISES EN PLACE POUR FAVORISER LES ÉCHANGES ENTRE LES ZONES FRONTALIÈRES	39
L'APPRENTISSAGE DES LANGUES DANS LA PETITE ENFANCE	40
L'ÉCOLE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE	41
LES COLLÈGES BILINGUES	43
L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES AU LYCÉE	43
L'APPRENTISSAGE DES LANGUES DANS LES ARDENNES	45
L'APPRENTISSAGE DES LANGUES À L'ÉCOLE PRIMAIRE	45
L'APPRENTISSAGE DES LANGUES AU COLLÈGE	46
L'APPRENTISSAGE DES LANGUES AU LYCÉE	47
L'APPRENTISSAGE DES LANGUES DANS LE BADE-WURTEMBERG	48
L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE	48
L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE (GRUNDSCHULE)	52
COLLÈGE / LYCÉE (SECONDAIRE INFÉRIEUR /SECONDAIRE SUPÉRIEUR)	53
L'APPRENTISSAGE DES LANGUES DANS LES CANTONS DE BÂLE VILLE ET BÂLE CAMPAGNE	55
L'APPRENTISSAGE DES LANGUES DANS LA PETITE ENFANCE	55
L'ÉCOLE PRIMAIRE	57
LE SEKUNDARSCHULEN	60
LES LYCÉES	60

La maîtrise des langues étrangères joue un rôle important dans le développement personnel, la mobilité, les échanges avec le reste du monde, l'employabilité des salariés, et la cohésion sociale. Au sein de la Grande Région et dans la région Grand Est, le multilinguisme apparaît comme une nécessité vitale, au vu des frontières et des différentes langues pratiquées. Le travail frontalier, ainsi que les besoins des entreprises des différentes composantes appellent à un usage plus développé du plurilinguisme.

Des politiques publiques d'éducation sont mises en place par les acteurs de la Grande Région. Mais les situations politiques, sociales et économiques des territoires restent différentes et induisent des spécificités locales.

Cette brochure présente l'offre d'apprentissage des langues en formation initiale dans les composantes de la Grande Région, en Alsace, dans les Ardennes ainsi qu'aux frontières de la région Grand Est : elle va du plus jeune âge au baccalauréat, en passant par l'enseignement primaire et secondaire. L'apprentissage de l'allemand et du français est soutenu localement, même si la langue anglaise gagne du terrain.

L'acquisition de langues étrangères dès la petite enfance et tout au long du cycle scolaire tient une place importante dans les pays concernés : les capacités d'apprentissage des enfants sont importantes du fait de leur grande adaptabilité, de leur curiosité et de leur spontanéité. Quel que soit leur choix d'études après le baccalauréat, les connaissances linguistiques acquises par les élèves pendant leur scolarité constituent un socle solide et seront un atout pour l'avenir : lors de la recherche d'un emploi, mais aussi pour se déplacer ou étudier dans l'Union Européenne.

Grâce aux nombreux liens et adresses utiles qui figurent dans cette publication, les parents pourront trouver des informations sur les possibilités qui s'offrent à leurs enfants en matière d'apprentissage renforcé des langues dans les régions frontalières.

LES PRINCIPES EUROPÉENS

En mars 2002, le Conseil européen de Barcelone a fixé comme objectif pour tous les citoyens européens l'apprentissage d'au moins **deux langues étrangères** dès le plus jeune âge. Cet engagement n'a cessé d'être réaffirmé depuis lors, notamment en 2008 dans la communication de la Commission « Multilinguisme : un atout pour l'Europe et un engagement commun », ainsi que dans la Résolution du Conseil sur une stratégie européenne sur le multilinguisme.

Cet objectif se retrouve donc logiquement dans le cadre stratégique « **Education et Formation 2020** » mis en place en 2009 par les ministres européens de l'Éducation.

▷ LES PRINCIPES PÉDAGOGIQUES COMMUNS

De grands principes pédagogiques, édictés par la Commission européenne, orientent l'apprentissage des langues vivantes étrangères tout au long de la scolarité.

Un **apprentissage précoce des langues** est recommandé, dès le jardin d'enfants et à la maternelle, ainsi qu'une **continuité dans l'apprentissage des langues** entre les différents cycles de l'enseignement.

Les niveaux de maîtrise d'une langue étrangère sont définis dans le **Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)** produit par le Conseil de l'Europe. Le CERCL est un outil d'évaluation dans la vie professionnelle, ainsi que dans les programmes scolaires. Il permet d'évaluer le niveau de langue des élèves tout au long de la scolarité.

LES NIVEAUX DE COMPÉTENCE DU CECRL :

A1	Utilisateur élémentaire introductif
A2	Utilisateur élémentaire - Niveau intermédiaire
B1, B2	Utilisateur indépendant
C1, C2	Utilisateur expérimenté



Dans un document de travail relatif aux langues (2012), la Commission européenne propose un double indicateur de compétences :

Pour 2020, au moins 50% des jeunes de 15 ans devraient atteindre le niveau de l'**utilisateur indépendant** (niveau B1 et supérieur) de la première langue étrangère.

Pour 2020, au moins 75% des élèves de l'enseignement secondaire inférieur (CITE 2) devraient étudier au moins deux langues étrangères.

- ▷ **LES DISCIPLINES NON LINGUISTIQUES (DNL)** : parallèlement à l'apprentissage des langues étrangères, celles-ci doivent être utilisées comme langues de travail, afin d'assurer un apprentissage des langues orienté vers la pratique.
- ▷ **LE PORTFOLIO EUROPÉEN DES LANGUES** : il permet à chacun d'enregistrer ses expériences d'apprentissage des langues et ses expériences culturelles (à l'école ou en dehors). Il comprend le Passeport de langues, qui doit être régulièrement mis à jour par l'apprenant et donne une vue d'ensemble de ses capacités en différentes langues à un moment donné (il existe aussi en version électronique : le Passeport des langues Europass) ¹.
- ▷ **LE PROGRAMME EUROPÉEN E-TWINNING** : il offre aux enseignants des 33 pays participants la possibilité d'entrer en contact via internet avec d'autres classes en Europe, dans le cadre de partenariats. Des classes virtuelles sont créées, permettant de travailler sur un projet commun. La participation à e-Twinning est gratuite et peut être mise en place à tous les niveaux, et pour toutes les matières.
<http://www.etwinning.fr/>

1_ Informations : www.coe.int/portfolio.fr.

L'APPRENTISSAGE DES LANGUES EN LORRAINE

▷ ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE : UN BAIN LINGUISTIQUE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Les effets bénéfiques de l'immersion dès le plus jeune âge ne sont plus à prouver. Les quatre premières années de la vie jouent un rôle crucial dans le développement de l'enfant. Les enfants de 1 à 4 ans sont particulièrement aptes à apprendre les langues.

L'apprentissage précoce de l'allemand, mais aussi de l'anglais ou de l'espagnol est un plus pour fixer les connaissances. Des efforts sont faits dans ce sens en Lorraine, pour rattraper le retard en équipement. L'apprentissage de l'allemand est favorisé en Moselle.

LES CRÈCHES MULTILINGUES

Les crèches multilingues, qui offrent une immersion linguistique pour les tout petits, sont encore trop peu nombreuses en Lorraine. La situation évolue néanmoins rapidement depuis quelques années. Plusieurs crèches et micro-crèches se sont ouvertes ces dernières années. Il existe des crèches à l'attention des frontaliers franco luxembourgeois, ainsi que des crèches franco-allemandes.

LES CRÈCHES MULTILINGUES EN LORRAINE (LISTE NON EXHAUSTIVE)

LES CRÈCHES BILINGUES ET TRILINGUES SUR L'AXE METZ-LUXEMBOURG

Du personnel d'origine anglophone, hispanophone, bilingue, voire trilingue, ayant un diplôme de la petite enfance obligatoirement, fait partie de l'équipe d'encadrement. Chacun parle dans sa langue.

▷ CRÈCHE TRILINGUE FRANÇAIS, ANGLAIS, ESPAGNOL

→ Terville : **Micro-crèche Hola Baby** (ouverture septembre 2014) et **micro-crèche Hola Baby Twin** (mars 2016).

Prochaines ouvertures prévues : une troisième micro-crèche à Terville (2017) et une micro-crèche à Basse-Ham (2017)

<http://microcrecheholababy.com/>

▷ **CRÈCHE BILINGUE FRANÇAIS-ANGLAIS**

→ Crèche de Bousse à Metz Nord (2014)
Tél. 03 87 40 15 82

▷ **LES CRÈCHES FRANCO-ALLEMANDES**

L'Association France Allemagne Langue et Culture (FALC) a ouvert un jardin d'enfants à Maxéville (54) :

→ **Jardin d'enfants Pumuckl à Maxéville**

Accueil d'enfants de 18 mois à 6 ans.

Tél. 03 83 37 95 41

→ **Crèche Hänsel et Gretel à Laxou**

Crèche communale franco-allemande

Tél. 03 83 90 43 57

▷ **LES ÉCOLES MATERNELLES**

En Lorraine, le nombre d'écoles maternelles, où une sensibilisation aux langues étrangères est réalisée, progresse. Des efforts sont faits principalement pour un renforcement de l'apprentissage de l'allemand, mais également de l'anglais. Le dispositif reste néanmoins extrêmement limité. En Alsace, 25% des enfants sont en cursus bilingue dès la maternelle, en Sarre 40 % des écoles maternelles sont bilingues.

L'ENSEIGNEMENT APPROFONDI DE L'ALLEMAND DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC EN MOSELLE :

L'Académie Nancy-Metz organise, par le biais du dispositif d'enseignement approfondi de l'allemand (DEAA), un enseignement renforcé de l'allemand dans des écoles publiques en Moselle situées pour la plupart dans la partie frontalière du département. Le dispositif concerne les élèves de maternelle, de primaire et du collège.

Le dispositif comprend trois niveaux :

▷ **ALLEMAND RENFORCÉ**

Le programme comprend **3 heures hebdomadaires d'enseignement de l'allemand**, à partir de la Moyenne section de maternelle (au lieu d'1h30 dans le programme national).

Il concerne **20 écoles maternelles en Moselle**².

2. Liste sur le site internet du Centre Transfrontalier de Metz-Nancy : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/cft57>

▷ **LES ÉCOLES BICULTURELLES**

Le programme comprend **6 à 9 heures/semaine** d'enseignement de la langue allemande et des activités ou des enseignements disciplinaires conduits en allemand.

9 communes sont concernées avec **12 écoles biculturelles**³ : Bitche, Creutzwald, Freyding-Merlebach, Metz, Sarrebourg, Thionville, Sarreguemines, Spicheren et Forbach.

▷ **ENSEIGNEMENT À PARITÉ HORAIRE**

L'enseignement fonctionne à **parité horaire en français et en allemand** (13 heures dans chacune des deux langues). Il permet d'accueillir autant d'enfants français qu'allemands. L'apprentissage de la lecture et de l'écriture s'effectue simultanément dans les deux langues.

Un seul site, celui de Sarreguemines, est concerné : il concerne **deux écoles maternelles publiques** (école maternelle de la Blies et école maternelle du Gregersberg) **et deux écoles gérées par l'association ABCM**⁴, qui a pour vocation de promouvoir le bilinguisme en Alsace-Moselle.

→ **École maternelle de la Blies** et **école maternelle du Gregersberg**
<http://www4.ac-nancy-metz.fr/eco-de-la-blies-sarreguemines/spip.php?article9>

→ **École bilingue de la Blies** (maternelle et élémentaire) - ABCM Sarreguemines
<http://www.abcm-blies.fr/>

→ **École bilingue Zweisprachigkeit Beausoleil** (maternelle et élémentaire) - ABCM Sarreguemines
<http://abcmbeausoleil.eklablog.com/>

Informations sur le dispositif d'Enseignement Approfondi de l'Allemand :

Centre Transfrontalier de Metz-Nancy, centre de documentation et de formation pour l'apprentissage et l'enseignement de la langue du voisin.

Tél. 03 87 17 95 87

<http://www4.ac-nancy-metz.fr/ctf57>

ÉCOLES MATERNELLES « ELYSÉE 2020 »

Les écoles maternelles ayant obtenu le label « Elysée 2020 » répondent aux exigences de la charte de qualité franco-allemande pour les écoles maternelles bilingues (enseignement, partenariat entre écoles de part et d'autre de la frontière, etc).

7 communes sont concernées : Sarreguemines, Spicheren, Creutzwald, Metz, Apach, Cattenom, Stiring-Wendel⁵.

3_ Liste sur le site internet du Centre Transfrontalier de Metz-Nancy : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/ctf57>

4_ Association pour le Bilinguisme dès la Maternelle

5_ Liste sur le site internet du Centre Transfrontalier de Metz-Nancy : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/ctf57>

PROGRAMME TRILINGUA

Trilingua vise la promotion du trilinguisme français, allemand et anglais dans la zone frontalière auprès **des tout petits et des enfants**. Il s'agit là d'un programme d'échanges d'**assistants éducatifs/ locuteurs natifs** entre les écoles maternelles, élémentaires dans le Département de la Moselle et les Freiwillige Ganztagschulen (fGts)⁶ en Sarre.

Le programme Trilingua (2008-2015) a été prolongé par le programme SESAM-GR (01.09.2016-31.08.2017).

PROGRAMME SESAM-GR 01.09.2016 / 31.08.2017⁷

Par le biais du programme Interreg Grande Région, le dispositif d'échanges d'assistants éducatifs entre la Sarre et la Lorraine est poursuivi pour la période mentionnée.

→ **Sites avec des écoles maternelles entrant dans le dispositif** : Apach, Bitche, Basse-Ham, Cattenom, Frauenberg, Blies-Guersviller, Hagondange, Gavisse, Metz, Sarrebourg, Sarreguemines, Thionville, Wiesviller/Woefling.

INFORMATIONS SUR LE SITE INTERNET DU PROGRAMME TRILINGUA :
<http://www.trilingua.saarland/de/projektbeschreibung>

▷ LES LANGUES À L'ÉCOLE PRIMAIRE

La généralisation progressive de l'enseignement des langues vivantes en primaire (CE1) a débuté à la rentrée 2007. Dans l'académie Nancy-Metz, un peu plus d'un quart des élèves apprennent **l'allemand** au niveau du cours élémentaire.

La réforme du collège de 2016 a avancé l'apprentissage d'une première langue étrangère : elle est introduite dès le **Cours Préparatoire** (au lieu du CE1).

Des niveaux de compétence sont visés s'appuyant sur le Cadre européen commun de référence pour les langues. À la fin de l'école élémentaire, les élèves devraient avoir acquis le niveau de référence A1 du CECRL.

6_ Écoles fonctionnant à la journée.

7_ Dans le cadre du programme Interreg Grande Région, les partenaires lorrains, sarrois, luxembourgeois, rhénans-palatins et belges mettent en œuvre différents types d'actions à destination de l'ensemble de la communauté éducative, à savoir : des mesures d'accompagnement et de renforcement des parcours plurilingues de la maternelle au collège.

LE ENSEIGNEMENT APPROFONDI DE L'ALLEMAND DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES EN MOSELLE

▷ ALLEMAND RENFORCÉ

Le programme comprend 3 heures hebdomadaires d'enseignement de l'allemand jusqu'au Cours élémentaire 2ème année (Cm2), au lieu d'1h30 dans le programme national.

Il concerne 21 écoles élémentaires⁸. Ce dispositif concerne toutefois moins de 3% des enfants du primaire en Moselle. Cela reste très faible si on le compare aux 100% des élèves alsaciens.

▷ LES ÉCOLES BICULTURELLES :

6 à 9 heures/semaine d'enseignement de la langue allemande et des activités ou des enseignements disciplinaires conduits en allemand.

9 écoles élémentaires biculturelles en Moselle : Bitche, Creutzwald, Freyming-Merlebach, Metz, Sarrebourg, Thionville, Sarreguemines, Spicheren et Forbach Creutzberg.

▷ L'ENSEIGNEMENT À PARITÉ HORAIRE

L'enseignement fonctionne à parité horaire en français et en allemand (13 heures dans chacune des deux langues).

→ **École élémentaire biculturelle** de la Blies-Sarreguemines
<http://www4.ac-nancy-metz.fr/eco-de-la-blies-sarreguemines/spip.php?article9>

→ **École élémentaire biculturelle** ABCM-Sarreguemines
<http://www.abcm-blies.fr/>

→ **École bilingue ABCM** Zweisprachigkeit Beausoleil à Sarreguemines
<http://abcmbeausoleil.eklablog.com/>

INFORMATIONS SUR LE DISPOSITIF D'ENSEIGNEMENT APPROFONDI DE L'ALLEMAND :

Centre Transfrontalier de Metz-Nancy, centre de documentation et de formation pour l'apprentissage et l'enseignement de la langue du voisin.

Tél. 03 87 17 95 87

<http://www4.ac-nancy-metz.fr/ctf57>

8_ Liste sur le site internet du Centre Transfrontalier de Metz-Nancy : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/ctf57>

PROGRAMME TRILINGUA/SESAM GR

Le programme Trilingua, poursuivi par le programme SESAM GR, finance des échanges d'**assistants éducatifs/ locuteurs natifs** entre les écoles élémentaires dans le Département de la Moselle et les Freiwillige Ganztagschulen (fGts)⁹ en Sarre. Il vise à la promotion du trilinguisme en français, allemand, anglais.

→ **Écoles élémentaires** de Moselle ayant un partenariat avec la Sarre¹⁰ :

Villes concernées : Apach, Bitche, Bouzonville, Cattenom, Creutzwald, Forbach, Frauenberg, Bliesebersing, Metz, Remling, Sarreguemines, Spicheren, Wiesviller/Wolfing, etc.

Informations sur le site internet du programme Trilingua :

<http://www.trilingua.saarland/de/projektbeschreibung>

▷ LES LANGUES AU COLLÈGE

En Lorraine, **l'anglais** arrive en tête pour la langue choisie dans l'enseignement secondaire (63,7% des élèves) ; **l'allemand** arrive en seconde position avec 35,4% des choix. La Moselle fait toutefois exception avec une proportion inverse (env. 60 % des élèves ont opté pour l'allemand, et plus de 30 % pour l'anglais).

La réforme des collèges de 2016 a avancé l'âge d'introduction d'une deuxième langue vivante, à raison de 2h30 par semaine : en classe de 5ème au lieu de la 4ème.

LES CLASSES BILANGUES

Dans ces classes, deux langues vivantes étrangères étaient introduites dès la 6ème. La plupart sont supprimées dans le cadre de la réforme des collèges. La réforme prévoit toutefois que les classes bilangues pourront être maintenues pour les élèves qui auront étudié une langue autre que l'anglais en cycle primaire. Cette décision joue en faveur de l'allemand.

L'ENSEIGNEMENT APPROFONDI DE L'ALLEMAND DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DANS LES COLLÈGES EN MOSELLE

Dans la continuité de l'Enseignement Approfondi de l'Allemand à l'école maternelle et élémentaire, des collèges biculturels proposent un enseignement renforcé de l'allemand en Moselle :

- ▷ **DE LA 6^E À LA 3^E**, 3 heures d'allemand auxquelles les élèves peuvent rajouter un enseignement de l'anglais.

9_ Écoles fonctionnant à la journée.

10_ Données 2015

▷ UN ENSEIGNEMENT DE DEUX DISCIPLINES NON LINGUISTIQUES EN ALLEMAND.

Tous les élèves des sections biculturelles se voient proposer la certification A2-B1 gratuite, qui leur permet d'attester de leurs acquis et compétences.

7 collèges biculturels existent en Moselle : Bitche, Creutzwald, Freyming-Merlebach, Metz, Sarrebourg, Stiring-Wendel, Sarreguemines.

Liste sur le site internet du Centre Transfrontalier de Metz-Nancy :

<http://www4.ac-nancy-metz.fr/allemand/BICULTUREL.html>

▷ LES LANGUES AU LYCÉE

Dans l'enseignement public, l'allemand est en progression au collège pour l'apprentissage de la première langue vivante, mais poursuit sa baisse au lycée.

LES SECTIONS EUROPÉENNES OU DE LANGUES ORIENTALES (SELO)

Les sections européennes sont ouvertes **à partir de la classe de seconde jusqu'en classe terminale dans les lycées généraux, technologiques et professionnels.**

Elles se caractérisent par l'enseignement de **Disciplines Non Linguistiques** : l'enseignement d'une partie du programme est dispensé dans la langue de la section. Ces disciplines sont choisies par l'établissement : histoire-géographie, sciences de la vie et de la Terre, mathématiques, EPS, sciences-physiques ou toute autre discipline.

Le parcours de formation en SELO permet d'obtenir l'indication **Section européenne** ou **Langues orientales** sur le diplôme du baccalauréat.

Les sections européennes sont proposées en 8 langues (allemand, anglais, espagnol, italien, néerlandais, polonais, portugais, russe). Les sections de langues orientales existent en arabe, chinois, japonais et vietnamien¹¹.

Le Plan de rénovation de l'enseignement des langues vivantes : une des mesures de ce plan a été de proposer, gratuitement pour les élèves de sections européennes pour l'anglais et l'espagnol et pour les élèves de troisième et de seconde pour l'allemand, **une certification en langue vivante étrangère**. Elle est adossée au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) de niveau B1 avec obtention possible du niveau A2 selon les résultats.

11_ eduscol.education.fr/cid51701/les-enseignements-europeens-internationaux-france.html

LES SECTIONS BINATIONALES

En lycée, il existe des possibilités de renforcer l'enseignement des langues dans des sections spécifiques. Les élèves y suivent un parcours de formation élaboré avec un pays partenaire (Allemagne, Italie et Espagne) qui permet l'obtention d'un baccalauréat binational¹².

Il existe trois sections :

- ▷ **SECTION ABIBAC** (franco-allemande) : L'ABIBAC (baccalauréat français et Abitur) donne accès de plein droit aux universités allemandes et françaises. Dans l'académie Nancy-Metz, six établissements proposent cette section : 4 en Moselle (Metz, Saint-Avold, Sarreguemines, Thionville) et 2 en Meurthe-et-Moselle (Nancy).
- ▷ **SECTION ESABAC** (franco-italienne) : L'ESABAC aboutit à la délivrance du baccalauréat et de l'Esame di Stato par le biais d'un parcours de formation décidé par les deux pays. Deux lycées en Lorraine proposent cette section : Lycée Alfred Mézières à Longwy et Lycée Frédéric Chopin à Nancy.
<http://www.lycee-alfred-mezières.fr/>
<http://www.lycee-chopin.fr/>
- ▷ **SECTION BACHIBAC** : Coopération entre la France et l'Espagne. Préparation du baccalauréat et du bachillerato. Un lycée y prépare, le lycée Jeanne d'Arc à Nancy.
<http://www4.ac-nancy-metz.fr/lyc-jeanne-d-arc-nancy/>

LES SECTIONS INTERNATIONALES

Les sections internationales peuvent exister dans les écoles primaires, les collèges et les lycées. Elles ont pour objectif de faciliter l'insertion d'élèves étrangers dans le système français et de créer également un cadre propice à l'apprentissage d'une langue vivante à un haut niveau par les élèves français. Dans l'académie de Nancy-Metz, **il n'existe qu'une section internationale de lycée** en anglais britannique, au Lycée Jeanne d'Arc à Nancy.

<http://www4.ac-nancy-metz.fr/lyc-jeanne-d-arc-nancy/>

L'enseignement mène au baccalauréat général, option internationale.

PROMOTION DE LA MOBILITÉ INDIVIDUELLE

Quatre programmes favorisent la mobilité des élèves de l'académie pour leur permettre de réaliser des séjours d'études à l'étranger :

12_ Les élèves ont un enseignement de 3 heures hebdomadaires de littérature dans la langue étrangère ainsi qu'un enseignement de 4 heures hebdomadaires toujours dans la langue étrangère. Les programmes d'histoire-géographie et de littérature sont définis en commun par les autorités compétentes des deux pays.

▷ **LE PROGRAMME SCHUMAN POUR LES COLLÈGES**

Échanges individuels réciproques de 2 semaines entre l'Académie Nancy-Metz et la Sarre, la Rhénanie-Palatinat, la communauté francophone de Belgique et le Luxembourg.

Les dossiers sont disponibles dans les secrétariats des établissements scolaires.

▷ **LE PROGRAMME SCHUMAN POUR LES LYCÉES**

Échanges individuels réciproques de 4 semaines entre l'Académie Nancy-Metz et la Sarre, la Rhénanie-Palatinat, la communauté francophone de Belgique et le Luxembourg.

Les dossiers sont disponibles dans les secrétariats des établissements scolaires.

▷ **LE PROGRAMME SAUZAY**

Pour les élèves de 4^e, 3^e, ou 2^{de}, séjour de trois mois chez un correspondant allemand.

Contactez le rectorat de l'académie.

▷ **LE PROGRAMME VOLTAIRE**

Programme individuel d'échange scolaire : les participants séjournent six mois en Allemagne, puis accueillent leur correspondant six mois chez eux, en France.

Le programme s'adresse aux élèves de la 3^e à la 2^{de}.

CONTACT À L'OFFICE FRANCO-ALLEMAND POUR LA JEUNESSE : voltaire@ofaj.org



L'APPRENTISSAGE DES LANGUES EN SARRE

L'apprentissage des langues étrangères en Sarre dans les établissements primaire et secondaire se base sur les directives du Sprachkonzept Saarland 2011, élaboré par un groupe de travail du Ministère de l'éducation.

En Sarre, le principal enjeu linguistique est celui de l'apprentissage du **français**. En effet, la « Stratégie France », lancée le 21 janvier 2014, a pour objectif la promotion de la langue française dans le système éducatif sarrois. Le Land vise à faire du français la deuxième langue véhiculaire, à côté de l'allemand, d'ici 2043. **La langue anglaise**, devenue incontournable, figure également dans les programmes comme seconde langue vivante étrangère.

▷ L'APPRENTISSAGE DES LANGUES DANS LA PETITE ENFANCE (2 MOIS - 6 ANS)

L'ACCUEIL PRÉSCOLAIRE EN ALLEMAGNE

L'éducation préscolaire en Allemagne se caractérise par une grande variété d'acteurs¹³, avec une absence de frontière entre les garderies et l'école maternelle. On distingue trois grands types de structures :

▷ LES KINDERKRIPPEN (CRÈCHES) :

Elles accueillent les enfants de 2 mois à 3 ans

▷ LES KITAS (KINDERTAGESSTÄTTE), STRUCTURES D'ACCUEIL D'ENFANTS :

Elles accueillent les enfants de 2 mois à 6 ans.

▷ LES KINDERGARTEN (JARDINS D'ENFANTS) :

Accueil d'enfants de 3 à 6 ans. Avec l'évolution vers une garde d'enfants à la journée, beaucoup de Kindergarten se sont transformés en Kitas et offrent une garde continue pour les enfants de 0 à 6 ans.

C'est pourquoi les termes « Kitas » et « Kindergarten » sont utilisés pour définir l'éducation préscolaire, qui recouvre la prise en charge des enfants de 2 mois à 6 ans.

13_ L'éducation préscolaire, incluant les crèches/garderies, et l'école maternelle, se caractérise en Allemagne par le fait qu'elle n'est pas portée par l'Etat, mais différents acteurs (les églises, les municipalités, la Arbeiterwohlfahrt issue du mouvement ouvrier, les initiatives des parents). Il s'en suit une grande variété de formats et de concepts pédagogiques.

LES STRUCTURES D'ACCUEIL PRÉSCOLAIRES BILINGUES EN SARRE

L'apprentissage d'une langue autre que l'allemand n'est pas obligatoire dans les structures d'accueil pour jeunes enfants. Néanmoins, le bilinguisme allemand-français est favorisé dès le plus jeune âge dans de nombreuses structures.

➤ Association « Frühe Mehrsprachigkeit an Kitas und Schulen » (FMKS) : immersion franco-allemande des jeunes enfants

L'Association, mise sur pied en 2000 à Kiel (Schleswig-Holstein), assure la promotion du multilinguisme dans les crèches et écoles primaires (Grundschulen). Elle promeut principalement l'apprentissage du **français**. Son influence s'est développée dans toute l'Allemagne.

➤ Principe d'apprentissage par l'immersion pour les très jeunes enfants :

Les enfants doivent acquérir, dans le domaine de la compréhension et de l'expression orale, des compétences linguistiques et interculturelles en langue **française**, adaptées à leur âge. Des éducateurs germanophones et francophones, qui parlent chacun leur langue maternelle, encadrent les enfants. Il n'y a pas de cours formels, la communication s'effectue avec gestes et images.

La Sarre est le Land qui enregistre la plus grosse proportion de structures d'accueil préscolaires bilingues (Kindergärten, et Kitas) en Allemagne. Sur 480 établissements, 185 offrent un accueil bilingue, soit 37 % de l'ensemble des structures. L'accueil est bilingue **allemand- français**, une seule structure est bilingue allemand-anglais (Hombourg).

Liste des structures d'accueil préscolaires bilingues en Allemagne sur le site de l'**Association «Frühe Mehrsprachigkeit an Kitas und Schulen»** (FMKS)

<http://www.fmks-online.de/bilikitas.html>

➤ Réseau franco-allemand des écoles maternelles bilingues – Elysée 2020

Le réseau, mis sur pied en 2013, a instauré une charte de qualité pour les Kindergärten franco-allemands en Allemagne. Il implique un **partenariat entre les écoles maternelles en France et, en Allemagne, les structures d'accueil pour jeunes enfants (Kindergärten, Kitas)**. Des encadrants francophones, ou possédant au minimum un niveau linguistique C1 (cadre de référence commun) interviennent.

Actuellement, presque **60 établissements préscolaires sarrois** détiennent le label de la « Charte de qualité franco-allemande ».

Liste des établissements sur :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/europe_et_international_2/28/7/16-12-09-Liste_Elysee_Kitas_in_Deutschland_2014-2016_694287.pdf

▷ **Programme Trilingua 2008-2015 : promotion du trilinguisme français, allemand et anglais dans la zone frontalière auprès des tout petits et des enfants**

Trilingua est un programme d'échanges d'assistants éducatifs/locuteurs natifs entre les écoles maternelles, élémentaires dans le Département de la Moselle et les Freiwillige Ganztagschulen (fGts) en Sarre, établissements accueillant des jeunes enfants toute la journée.

Le programme Trilingua a été prolongé par le programme SESAM-GR (01.09.2016 / 31.08.2017).

▷ **Programme SESAM-GR 01.09.2016-31.08.2017**

Dans le cadre du programme Interreg Grande Région, les partenaires lorrains, sarrois, luxembourgeois, rhénans-palatins et belges mettent en œuvre différents types d'actions à destination de l'ensemble de la communauté éducative, dont la poursuite du programme Trilingua.

190 Kindergärten (et Kitas) font partie du programme Trilingua en Sarre, avec l'intervention d'assistants éducatifs de langue française.

Liste sur le site internet du programme Trilingua :

<http://www.trilingua.saarland/de/projektbeschreibung>

▷ **L'APPRENTISSAGE DES LANGUES À LA GRUNDSCHULE (CLASSE 1 À 4, 6 À 9 ANS)**

L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

En Sarre les écoles élémentaires introduisent l'**apprentissage du français à partir de la classe 3** (8 ans). Cependant, **près d'un quart des écoles élémentaires sarroises** (47 établissements) introduisent le français à partir de la classe 1 (6 ans). La continuité dans l'apprentissage du français est ainsi assurée.

Plus de 80% des élèves sarrois qui apprennent le français dès la classe 1 ont obtenu la **certification DELF Prim A1.1**.¹⁴.

14_ Diplôme d'Etudes en langue française : certification délivrée par le ministère de l'éducation nationale français

Depuis 2005, l'apprentissage de l'anglais est également possible dans certaines écoles élémentaires sarroises. Au cours des dernières années, des progrès significatifs ont été enregistrés dans ce domaine.

- ▷ **Projet Trilingua/ SESAM-GR pour les écoles élémentaires** : promotion du trilinguisme français, allemand et anglais par l'intervention d'assistants éducatifs. Parmi les écoles participant au programme, on compte 4 écoles élémentaires (Grundschulen) bilingues en Sarre.

Exemple : **L'École élémentaire franco-allemande à Ludweiler/Lauterbach**

Il s'agit de la première école élémentaire franco-allemande, créée en 2008/2009. Une classe bilingue propose des cours de français, mais aussi des cours de discipline non linguistique. Elle noue des partenariats avec des écoles en Moselle.

<http://www.gs-ludweiler-lauterbach.de/>

Liste des écoles élémentaires bilingues sur le site internet du programme Trilingua :

<http://www.trilingua.saarland/de/bilinguale-schulen>

Parmi celles-ci on compte des « **Profilschulen** », **écoles à pédagogie adaptée**, au nombre de 40. Ces établissements prennent en charge des enfants l'après-midi, en classe 1 et 2, en proposant notamment l'immersion en langue française grâce à du personnel francophone.

Liste des Profilschulen sur le site internet du programme Trilingua :

<http://www.trilingua.saarland/de/profilschulen>

▷ L'APPRENTISSAGE DES LANGUES DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Le Sprachenkonzept Saarland 2011¹⁵, concept linguistique en Sarre, pose comme **principe qu'aucun élève en Sarre ne doit quitter le système éducatif sans avoir acquis les connaissances de base en français et en anglais.** Cependant, les flux croissants de main-d'oeuvre vers le Luxembourg créent un nouveau besoin : l'apprentissage du **luxembourgeois.**

Il existe en Allemagne différents établissements qui organisent l'enseignement secondaire : parmi eux, les Hauptschulen, et le Gymnasium.

15_ Concept linguistique Sarre 2011, développé par un groupe de travail du Ministère de l'éducation avec la participation d'experts et d'institutions.

▷ **ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR** **(CLASSE 5 À 10, 10 À 15 ANS)**

L'apprentissage de la première langue vivante étrangère (français) est poursuivi en classe 5. Une 2^e langue vivante (anglais) est enseignée à partir de la 6^e classe. Parfois, elle l'est dès la 5^{ème} classe. L'objectif de l'enseignement dispensé est l'acquisition des compétences-clés en français et en anglais du **niveau B1 du CECR** à la fin de la neuvième année.

▷ **L'ENSEIGNEMENT BILINGUE** **FRANÇAIS-ALLEMAND DANS LE SECONDAIRE** **INFÉRIEUR : LES PARCOURS SPÉCIFIQUES**

En Sarre, certaines écoles d'enseignement général offrent un **enseignement bilingue** à leurs élèves. Les établissements offrent une pédagogie particulière : **enseignement renforcé du français** (40 % de l'enseignement s'effectue dans la langue du voisin, avec des intervenants francophones), disciplines non linguistiques, échanges entre classes.

- ▷ Utilisation de la méthode pédagogique CLIL "**Context and Language Integrated Learning**" dans les établissements publics ou privés.

L'apprentissage de la langue n'est pas centré sur la forme, mais sur **le contenu**. Les cours ne sont pas purement linguistiques, mais se concentrent sur des **thèmes adjacents** : histoire, géographie, mathématiques, économie, enseignés dans une langue étrangère.

On compte en Sarre **16 écoles d'enseignement général** qui offrent un enseignement bilingue.

Liste des écoles sur le site de l'Association
« Frühe Mehrsprachigkeit an Kitas und Schulen » (FMKS) :
<http://www.fmks-online.de/bilischools.html>

Exemple : **École française de Sarrebruck et Dilling**

Membre du réseau de l'enseignement français à l'étranger (EFSD)

<http://ecolefrancaise.de/ecole/a-propos-de-lecole/>

L'École privée dispense un enseignement en français et en allemand, avec des disciplines non linguistiques.

▷ **ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR** **(LYCÉE, CLASSE 11 À 13, 16 À 18 ANS)**

Au baccalauréat allemand (Abitur), tout élève doit avoir atteint les **niveaux B1 / C1** (cours E) ou le niveau B2 (cours G) dans au moins une langue étrangère.

PARCOURS SPÉCIFIQUES : LES LYCÉES À FILIÈRES BILINGUES

- ▷ **Six lycées en Sarre proposent des filières bilingues**, allemand-anglais ou allemand-français. Dans ces filières, la langue choisie est **renforcée** dans les classes 5 et 6 ; dans les classes qui suivent, jusqu'à la fin de la classe 10, **trois matières** sont enseignées en disciplines non linguistiques.

LYCÉES AVEC FILIÈRES ALLEMAND-ANGLAIS

▷ **Lycée Max-Planck (Saarlouis)**

Le lycée a mis en œuvre le projet **Anglais plus** : enseignement bilingue allemand-anglais. L'apprentissage de l'anglais commence dans la classe 5 et, à partir de la classe 7, les disciplines non linguistiques sont enseignées en partie dans cette langue (d'abord, sous forme de projets en classe 7, ensuite entièrement bilingue à partir de la classe 9).

<http://www.mpg-saarlouis.de/>

▷ **Lycée Christian von Mannlich (Homburg)**

<http://www.mannlich-gymnasium.de/>

▷ **Lycée du Rotenbühl (Sarrebruck)**

Tél: 49 681 936980

LYCÉES AVEC FILIÈRES FRANCO-ALLEMANDES

▷ **Lycée Robert-Schumann (Saarlouis)**

Dans la filière franco-allemande, l'apprentissage du français commence en classe 5. A partir de la classe 7, les disciplines non linguistiques sont introduites : les cours de géographie (classe 7), histoire (classe 8) et éducation civique (classe 9) sont dispensés en langue française. A la fin des études secondaires, il est possible d'obtenir l'ABIBAC permettant de poursuivre des études supérieures en France ou en Allemagne.

<http://rsg-saarlouis.de/>

▷ **Lycée Johanneum (Hombourg)**

<http://www.johanneum-homburg.de>

▷ **Lycée de Illtal (Illingen)**

<http://www.illtal-gymnasium.de/>

LES LYCÉES INTERNATIONAUX

▷ Lycée franco-allemand (Sarrebruck)

La vie scolaire du lycée intègre des éléments d'organisation allemands et français (notation, organisation de l'année). L'apprentissage intensif de la langue française commence en classe 5, de même que l'enseignement intégré d'une matière (Arts plastiques) enseignée dans la langue maternelle du professeur. Le lycée permet de préparer l'ABIBAC.

<http://dfg-lfa.org/fr/>

▷ Lycée transfrontalier « Deutsch-Luxemburgisches Schengen-Lyzeum (Perl) »

Le lycée a - comme le lycée franco-allemand de Sarrebruck - un fonctionnement binational, qui intègre des éléments des systèmes scolaires allemand et luxembourgeois.

La langue d'enseignement est l'allemand. Le français et l'allemand sont introduits à partir de la classe 5, le luxembourgeois en classe 5 et 6, et l'anglais à partir de la classe 7.

<http://www.schengenlyzeum.eu/>

▷ LES PROJETS PÉDAGOGIQUES

LES "INTERNET ABC GRUNDSCHULEN" (ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES INTERNET ABC)

Dans le cadre du programme européen e-Twinning, des écoles élémentaires ont créé des **échanges franco-allemands par le biais d'internet**.

Liste des écoles élémentaires ABC sur le site de Landesmedienanstalt Saarland :

<https://www.lmsaar.de/2015/07/19-grundschulen-sind-jetzt-internet-abc-schulen/>

PROGRAMME ROBERT SCHUMANN

Séjours d'élèves de deux semaines au Luxembourg, en Lorraine ou en Wallonie en classe 8 et 9.

Informations sur le site du Land de Sarre :

www.saarland.de

LE PROGRAMME SAUZAY

Pour les élèves de la classe 8 à 11, **séjour de trois mois** chez un correspondant français, par le biais d'un échange.

Informations sur le site de l'Office franco-allemand pour la jeunesse :
www.dfjw.org/brigitte-sauzay-programm

LE PROGRAMME VOLTAIRE

Programme individuel d'**échange sur une année scolaire** : les participants séjournent six mois en France, puis accueillent leur correspondant six mois chez eux, en Allemagne. Elèves des classes 9 et 10.

Informations et candidatures :
www.saarland.de

▷ LES CERTIFICATS DE LANGUE RECONNUS À L'INTERNATIONAL

LES CERTIFICATS TELC

La TELC GmbH délivre des certificats de langue en Allemagne, et possède des bureaux dans le monde entier.

Les **tests linguistiques** s'adressent aux élèves, étudiants et salariés, dans 10 langues, et à tous les niveaux du Cadre Européen de Certificat des langues (de A1 à C2).

www.telc.net

CERTIFICATS ORGANISÉS PAR LES INSTITUTIONS DES DIFFÉRENTS ÉTATS, S'ADRESSANT EN PRIORITÉ AUX BACHELIERS SOUHAITANT ENTREPRENDRE DES ÉTUDES À L'ÉTRANGER

▷ **Certificats DELF/DALF** (Diplôme d'Études en Langue Française - Diplôme Approfondi de Langue Française) délivrés par le ministère de l'éducation national en France.

Il existe un certificat spécifique, le DELF SCOLAIRE, pour le niveau A1-B2, utilisé en Sarre.

▷ **Certificats de l'Université de Cambridge ESOL** (English for Speakers of other Languages)

▷ **Certificats DELE** (Diplôme d'Espagnol comme Langue Etrangère).

Examens organisés par les institutions des différents pays : Instituto Cervantes, British Council, Goethe-Institut, etc. Ces certificats sont proposés à dates fixes, dans l'enceinte d'écoles en Allemagne.

Coût : varie de 10 à 150 euros, selon le niveau et le certificat. Le nouveau certificat DELF PRIM A1.1 est gratuit.



L'APPRENTISSAGE DES LANGUES AU LUXEMBOURG

▷ LE MULTILINGUISME AU LUXEMBOURG

Le Luxembourg connaît une situation exceptionnelle au point de vue linguistique. Si la langue nationale est le **luxembourgeois**, le français, l'allemand et le luxembourgeois se côtoient comme langues administratives et judiciaires. Le **plurilinguisme** est renforcé par la forte proportion de résidents étrangers, pratiquant notamment le portugais et l'anglais.

Dans ce contexte spécifique, le Luxembourg se caractérise par un système éducatif qui laisse une **grande place aux langues** tout au long de la scolarité. L'apprentissage de plusieurs langues étrangères commence dès le plus jeune âge et la moitié du temps passé à l'école est consacrée à l'apprentissage des langues. La réussite dans toutes les matières dépend dans une large mesure de la maîtrise des langues dans lesquelles elles sont enseignées.

▷ L'ÉDUCATION PLURILINGUE DANS LA PETITE ENFANCE

Les trois langues du pays sont parlées et apprises en milieu scolaire, en suivant l'**ordre d'introduction** prescrit par le ministère : d'abord le luxembourgeois, puis l'allemand et le français.

L'accueil dans les crèches se fait principalement avec des encadrants parlant le **luxembourgeois**¹⁶. Les enfants non luxembourgophones peuvent ainsi se familiariser avec cette langue avant d'entamer le cursus scolaire.

16_ L'accueil dans les crèches se fait principalement dans des structures d'accueil publiques conventionnées, gérées par les services d'éducation et d'accueil (SEA). Il existe à côté de nombreuses structures d'accueil privées non conventionnées, où l'on parle souvent le français.

LE FRANÇAIS DANS LES CRÈCHES

Le gouvernement ambitionne de développer le multilinguisme chez les enfants dès le plus jeune âge, pour les préparer à la société luxembourgeoise. Dans les crèches¹⁷, il s'agit de familiariser les enfants de 1 à 4 ans avec le **français**, à côté de la langue luxembourgeoise. Un encadrement s'effectue par du personnel éducatif parlant le luxembourgeois et/ou le français¹⁸. Cette mesure est couplée avec le système du **chèque service-accueil**¹⁹.

Chèque service accueil
www.chèque-service.lu

▷ L'ÉCOLE FONDAMENTALE

Tous les élèves de l'enseignement fondamental public et privé respectant les programmes officiels apprennent et parlent les trois langues, à savoir le luxembourgeois, l'allemand et le français.

CYCLE 1 : ÉCOLE MATERNELLE (ENFANTS DE 3 À 5 ANS)²⁰

Une importance particulière est accordée à l'apprentissage du **luxembourgeois**, langue de communication de ce cycle.

CYCLES 2 À 4 : ÉCOLE PRIMAIRE (ENFANTS DE 6 À 11 ANS)²¹

À l'âge de 6 ans, tous les élèves apprennent à lire et à écrire en **allemand**.

L'alphabétisation se fait en allemand, alors langue d'enseignement de toutes les disciplines. La poursuite de l'apprentissage du **luxembourgeois** est organisée, à raison d'**une heure hebdomadaire**, tout au long du cycle primaire. Cette langue peut être utilisée pour les cours d'expression, l'éducation musicale, les activités créatrices.

L'apprentissage du **français** commence au 5^e trimestre du cycle 2 (7 ans).

La répartition hebdomadaire des leçons accorde une grande place aux langues : 10 heures par semaine sont consacrées à l'alphabétisation, la langue allemande, et la langue française. En cycle 3 et 4, 12 heures sont consacrées à l'alphabétisation et aux langues.

17_ Cette mesure concerne les crèches conventionnées et à vocation commerciale

18_ Une phase test a eu lieu en 2016. Une généralisation du concept prévue en septembre 2017.

19_ Les structures doivent signer un accord de collaboration avec le Ministère de l'Éducation Nationale de l'Enfance et de la Jeunesse pour avoir droit au Chèque Service Accueil. Chaque enfant aura au moins droit à 20 heures gratuites d'accueil multilingue par semaine. Les familles à faibles revenus pourront aller jusqu'à 30 heures par semaine.

20_ Équivalent de l'école maternelle en France

21_ Cycle 2 : 6/7 ans, Cycle 3 (8,9 ans), Cycle 4 (10,11 ans).

▷ Les défis de l'enseignement trilingue

Le système éducatif trilingue du Luxembourg constitue un atout. Il représente également un handicap pour les élèves au cours de l'enseignement fondamental. En effet, de nombreux enfants ne parlent pas le luxembourgeois dans leurs familles. Ils doivent en outre apprendre l'allemand dès le plus jeune âge²².

▷ ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL : LYCÉES (À PARTIR DE 12 ANS)

On distingue les lycées d'enseignement général et les lycées d'enseignement technique. Dès la fin du cycle 4 de l'enseignement fondamental (10,11 ans), une orientation a lieu vers l'un des deux types d'établissement.

On compte une majorité de lycées publics (35). En parallèle, des lycées privés (5) offrent les mêmes programmes, mais proposent en même temps des classes spécifiques.

▷ ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR (7^e, 6^e, 5^e, 4^e CLASSE)

Dans le cycle secondaire, le **statut de la langue luxembourgeoise devient marginal**. Dans l'enseignement secondaire inférieur (12-15 ans), la langue véhiculaire est l'**allemand** pour toutes les disciplines, sauf pour le **français** et les mathématiques. C'est une exigence du système luxembourgeois : l'**allemand** est un vecteur de l'enseignement des autres disciplines.

C'est ensuite le **français** qui devient progressivement la langue d'enseignement des autres matières.

L'**anglais** est enseigné à partir de la 6e dans la filière dite d'enseignement moderne, et à partir de la 5e dans la filière dite d'enseignement classique.

22_ 56% des élèves de l'enseignement fondamental et 42% des élèves de l'enseignement post-primaire ne parlent pas le luxembourgeois en milieu familial.

LES CLASSES SPÉCIFIQUES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR

Les classes spécifiques de l'enseignement secondaire inférieur sont :

▷ **Les classes ALLET : Allemand renforcé**

Si un élève a de très bons résultats en français et en mathématiques, mais présente des faiblesses en allemand, il peut fréquenter une classe à apprentissage renforcé de l'allemand (classe ALLET). Sont dispensées 2 leçons d'allemand en plus, afin que l'élève puisse intégrer le cours normal en classe de 4^e.

▷ **Les classes FRANÇAIS+ :**

Si un élève a de très bons résultats en allemand et en mathématiques, mais présente des faiblesses en français, il peut fréquenter une classe à apprentissage renforcé du français. Le français y est enseigné de façon renforcée afin que l'élève puisse intégrer le cours normal en classe de 4^e.

▷ **Classes préparatoires pour les classes internationales :**

Des classes préparatoires **anglophones** (7^e, 6^e, 5^e) préparent les élèves aux classes internationales (6 heures hebdomadaires d'anglais).

▷ ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR (4ÈME À LA 1ÈRE, 15 À 18 ANS)

À partir de la classe de 4^e, **toutes les disciplines sont enseignées en français**, sauf les cours d'allemand et d'anglais où la langue cible est utilisée.

À partir de la classe de 3^e, les élèves peuvent ajouter une 4^e langue vivante: **l'italien, l'espagnol ou le portugais.**

LES SECTIONS EUROPÉENNES

Certains lycées proposent des sections européennes (anglais, espagnol ou allemand). Elles sont validées au **baccalauréat** par l'obtention d'une **mention européenne**, qui atteste d'un **niveau en langue reconnu à l'échelle européenne**.

L'enseignement se déroule sur 3 ans, et consiste en des cours de langue renforcés et des disciplines non linguistiques (en histoire-géographie par exemple).

Liste des lycées au Luxembourg sur le site du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse :

<http://www.men.public.lu/catalogue-publications/fondamental/passage-fondamental-es-est/que-faire-apres-la-4eme/fr.pdf>

LES ÉCOLES INTERNATIONALES

Le Luxembourg est le siège historique d'institutions européennes et de nombreuses banques et entreprises internationales. À côté du système luxembourgeois régulier, une offre internationale, principalement **anglophone** et **francophone**, convient tout particulièrement aux expatriés. Elle concerne parfois l'ensemble de la scolarité, de l'enseignement fondamental à l'enseignement secondaire.

▷ **École Internationale de Differdange**

L'École internationale de Differdange (EIDD), ouverte en septembre 2016, est la première école publique internationale à dispenser un enseignement fondamental et secondaire gratuit. L'établissement dispose de deux sections linguistiques, **l'une francophone, l'autre anglophone**. Mis à part les cours de langues, toutes les matières sont enseignées dans la langue de la section (anglophone ou francophone).

<http://portal.education.lu/eid/>

▷ **Lycée Vauban :**

Le lycée français (collège et lycée) s'adresse aux élèves francophones de tous les pays. Tous les élèves apprennent l'anglais et l'allemand simultanément dès la classe de 6ème. L'établissement propose des sections européennes anglais ou allemand, et des sections internationales anglais ou allemand.

<https://www.vauban.lu/>

▷ **Lycée Schengen à Perl** (enseignement secondaire) : lycée germano-luxembourgeois
Le Lycée de Schengen à Perl (en Sarre, à la frontière germano-luxembourgeoise) est une école ayant comme but l'enseignement commun d'élèves en provenance de l'Allemagne et du Luxembourg. Celui-ci combine des éléments de deux systèmes scolaires. Les cours sont généralement donnés en **allemand**. Quelques matières peuvent être enseignées en **français**. Cours de luxembourgeois en classe 5 et 6 (1h/semaine). Anglais à partir de la classe 7. La reconnaissance des diplômes est garantie par les deux pays.

<http://www.schengenlyzeum.eu/>

LES ÉCOLES EUROPÉENNES

Elles mènent au diplôme du **baccalauréat européen**.

Le diplôme du **baccalauréat européen** certifie l'accomplissement des études secondaires dans une École européenne. Il est officiellement reconnu comme un titre permettant l'admission dans l'enseignement supérieur dans tous les pays de l'Union européenne ainsi que dans un certain nombre d'autres pays.

École européenne du Luxembourg 1 (Luxembourg-Kirchberg)

École européenne du Luxembourg 2 (Bertrange-Mamer)

Elles proposent des sections **anglophones, francophones et germanophones** de la maternelle au baccalauréat. Suivant leur nationalité, les élèves étrangers sont automatiquement admis dans l'école du Luxembourg 1 (10 nationalités) ou du Luxembourg 2 (10 autres nationalités).

<http://www.euroschool.lu>

LES LYCÉES MENANT AU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL

Le diplôme du **Baccalauréat international (BI)** est un bac classique (filière générale) offert dans 140 pays du monde. Les filières **français et anglais** sont proposées au Luxembourg. Ce programme de formation s'adresse à des jeunes arrivés récemment au pays ainsi qu'à des jeunes optant pour des études secondaires en langue française ou anglaise, capables de suivre un enseignement secondaire de haut niveau.

ÉCOLES PUBLIQUES

▷ Lycée Athénée de Luxembourg :

<http://www.al.lu/index.php> (anglais)

▷ Lycée technique du centre :

<https://www.ltc.lu/index.php> (anglais)

ÉCOLES PRIVÉES

▷ International School of Luxembourg asb :

www.islux.lu (anglais)

▷ Fräi-ëffentlech Waldorfschoul asb :

<http://waldorf.lu/index.php> (allemand-français),

CLASSES ANGLOPHONES A-LEVEL

▷ **St. George International School Luxembourg** (lycée privé)

Le lycée accueille les élèves de 3 à 18 ans. Ils suivent les **cours en anglais** et choisissent le **français et/ou l'allemand** comme deuxième ou troisième langue. Les classes préparent aux diplômes et certifications **I/GCSEs (International General Certificate of Secondary Education)** et **A (Advanced) Levels**, qui permettent d'entrer dans des universités du monde entier.

<http://www.st-georges.lu/>

LES LYCÉES À PÉDAGOGIE SPÉCIFIQUE

Ces structures de l'enseignement secondaire général et technique public bénéficient d'un statut particulier à des fins d'expérimentation et d'innovation pédagogique. Elles offrent les mêmes programmes et préparent aux mêmes diplômes que les écoles traditionnelles du post-primaire.

▷ **LYCÉE ERMESINDE MERSCH**

Le lycée se caractérise par sa philosophie de l'éducation et ses pédagogies participatives plus que par les matières enseignées. Pédagogie adaptée, et apprentissage des langues en disciplines non linguistiques.

<http://www.lycee-ermesinde.lu/>

LES CERTIFICATIONS

▷ **Certifications de Luxembourgeois :**

LAF (Lëtzebuergesch als Friemsprooch) : certifications du niveau A2 au niveau C1.

▷ **Certifications de portugais :**

CIPLE (certificat initial de portugais langue étrangère), DEPLE (Diplôme élémentaire de portugais langue étrangère), DIPLE (Diplôme intermédiaire de portugais langue étrangère). Ces examens certificatifs du portugais à trois niveaux sont intégrés dans les bulletins et diplômes scolaires.

▷ **TCF tout public :** test de connaissance de la langue française.

LES INSTRUMENTS DE PÉDAGOGIE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

▷ **Le Cadre européen Commun de Référence** pour les langues définit différents niveaux pour chaque compétence spécifique (A1, A2, B1, B2, C1, C2). Depuis 2002, les bulletins scolaires de l'école primaire luxembourgeoise appliquent une évaluation par compétences qui s'inspire du CECR.

- ▷ **L'autoévaluation par DIALANG, mis en place par la Commission Européenne**
Permet au public une autoévaluation des connaissances en langues en dehors du système de qualification scolaire (14 langues) : www.dialang.org
- ▷ **Portfolio des langues** : livret de compétences en langues.
- ▷ **Content and Language Integrated Learning (CLIL)**. L'enseignement de matières par intégration linguistique (EMILE) est important au Luxembourg.



L'APPRENTISSAGE DES LANGUES EN WALLONIE

En Belgique, chaque communauté possède sa langue respective, et chacune d'entre elles est reconnue comme langue nationale. Le néerlandais est pratiqué dans la Communauté flamande (Flandre), le français dans la Communauté française (Wallonie), et enfin l'allemand dans la Communauté germanophone (Est de la Wallonie). À Bruxelles, capitale de la Flandre faisant partie de la Communauté française, deux langues sont utilisées : le français et le néerlandais.

L'enseignement des langues étrangères est introduit progressivement au cours de la scolarité ordinaire. C'est néanmoins la composante de la Grande Région qui introduit le plus tardivement l'apprentissage d'une langue étrangère. La Fédération Wallonie-Bruxelles est, avec l'Angleterre, un des deux seuls systèmes éducatifs dans lesquels le Cadre Européen Commun de référence est totalement absent de l'enseignement obligatoire.

▷ LES LOIS LINGUISTIQUES EN BELGIQUE

Les lois linguistiques imposent des obligations en matière d'enseignement des langues étrangère en Belgique.

- ▷ L'enseignement du **néerlandais** comme seconde langue est obligatoire dans les 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale.
- ▷ L'enseignement du **néerlandais** est également obligatoire dans les communes wallonnes dites «de la frontière linguistique», c'est-à-dire Comines-Warneton, Mouscron, Flobecq et Enghien.
- ▷ Dans les communes de Malmédy, Waimes, Baelen, Plombières et Welkenraedt, la seconde langue peut être soit **l'allemand, soit le néerlandais**.
- ▷ Dans les autres communes wallonnes, la seconde langue peut être **le néerlandais, l'anglais ou l'allemand**.

▷ L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL EN WALLONIE :

L'enseignement fondamental inclut **l'école maternelle** (1^{er} cycle) et **l'école primaire** (2^e, 3^e et 4^e cycle).

▷ 1^{er} CYCLE : ÉCOLE MATERNELLE (3 - 5 ANS)

L'enseignement d'une langue étrangère n'est pas prévue dans les programmes scolaires. Cependant, **l'apprentissage d'une langue étrangère peut commencer** en 3^e année de maternelle par le **principe de l'immersion**. Il s'agit d'une procédure pédagogique visant à assurer une partie des activités dans une **langue moderne autre que le français**. Des instituteurs de maternelle sont spécifiquement chargés des cours en immersion.

L'immersion linguistique

Pour contrecarrer l'exclusivité linguistique dans les différentes communautés belges, le décret du **11 mai 2007** a mis en place l'enseignement en **immersion linguistique** tant pour l'enseignement fondamental que secondaire. Il est entré en vigueur en **janvier 2008**. L'enseignement immersif concerne d'année en année toujours plus d'écoles et d'élèves.

▷ ÉCOLE PRIMAIRE : 1^{ère} P À 6^e P (6 - 11 ANS)

En Wallonie, la **première langue vivante étrangère**, appelée langue moderne (néerlandais, anglais ou allemand) est introduite en **5^e année de l'école primaire** (4^e cycle), à l'âge de 10 ans. Quelques écoles ont cependant anticipé cet apprentissage en proposant une initiation à une seconde langue plus tôt, par des activités d'apprentissage ou d'éveil aux langues. L'enseignement comporte 2 périodes par semaine.

Le **néerlandais** est appris par les **deux tiers des élèves** pour l'apprentissage d'une seconde langue. Il supplante de loin l'anglais, qui intéresse à ce stade de l'éducation 30,3% des apprenants, l'allemand arrivant loin derrière.

L'APPRENTISSAGE PAR IMMERSION

L'apprentissage par immersion, s'il est mis en place, peut être introduit en **1^{ère} primaire, ou en 3^e primaire. Une partie des cours et des activités pédagogiques** de la grille-horaire sont dispensés dans la langue étrangère choisie, en vue de l'acquisition progressive de cette autre langue. Le principe est aussi d'enseigner d'autres matières dans la langue cible.

Exemple de grille-horaire : 8 à 21 périodes de la 3^e maternelle à la 2^e primaire. Des fonctions spécifiques d'**instituteur primaire** et maître spécial d'éducation physique **chargés des cours en immersion** ont été créées pour assurer les cours par immersion dans l'enseignement primaire.

Liste des écoles organisant un apprentissage en immersion dans l'enseignement fondamental (2015-2016) sur le portail de l'Enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles

<http://www.enseignement.be/index.php?page=23801>

PROGRAMME « EVEIL AUX LANGUES » EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Le 22 mai 2003, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a chargé le Service de pédagogie expérimentale de l'Université de Liège (SPE) de procéder à l'introduction expérimentale de l'éveil aux langues dans **six établissements d'enseignement fondamental**. 27 enseignants volontaires ont mis l'approche novatrice en oeuvre dans leurs classes. Des séances de 27 à 35 minutes sont prévues pour une sensibilisation à d'autres langues et d'autres cultures.

Le programme est poursuivi par la création de supports d'éveil aux langues : comptines, histoires, activités d'éveil. En fonction de l'objectif poursuivi, chaque enseignant est libre d'adapter l'outil proposé pourvu que l'objectif d'éveil aux langues soit rencontré.

PROGRAMMES D'OUVERTURE AUX LANGUES ET AUX CULTURES (DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL ET SECONDAIRE)

Dans le cadre d'un partenariat (obligatoire) entre la Fédération Wallonie-Bruxelles et huit pays (**Chine, Espagne, Grèce, Italie, Maroc, Turquie, Portugal et Roumanie**), les écoles qui le souhaitent peuvent proposer des **cours d'Ouverture aux Langues et aux Cultures** (OLC) à leurs élèves de l'enseignement **fondamental et secondaire**.

Le programme OLC ne concerne plus seulement les élèves issus de l'immigration, mais tous les élèves du cycle fondamental et secondaire.

Le programme propose **deux types de cours de langue** :

- ◊ Le cours d'**Ouverture aux Langues et aux Cultures (OLC) se déroule en semaine après l'école**. Il est facultatif et s'adresse à tous les enfants dont les parents en ont fait la demande. Ce cours est axé sur l'apprentissage de la langue étrangère et les dimensions culturelles qui lui sont associées. Il peut rassembler des élèves venant d'établissements scolaires différents. Le cours est assuré par le seul enseignant OLC.
- ◊ **Le cours OLC est donné durant les heures de cours obligatoires**. Il est dispensé en langue française, appuyée par le vocabulaire de la langue étrangère. Ce cours OLC s'adresse à tous les enfants issus d'une même classe et est assuré conjointement par le professeur OLC et l'enseignant belge²³.

23_ Les pays partenaires mettent à la disposition des écoles qui choisissent de s'investir dans ce programme un ou des enseignants chargés d'assurer ces cours (enseignants OLC). Les pays désignent, rémunèrent et accompagnent pédagogiquement les enseignants OLC. Ces enseignants sont donc spécialistes de l'apprentissage de leur langue.

▷ ÉCOLE SECONDAIRE (12 À 18 ANS)

L'enseignement secondaire se subdivise en trois degrés de deux ans chacun.

1^{er} DEGRÉ (12 -14 ANS) (1^{ère} C, 2^e C)

La première langue vivante étrangère, « langue moderne », est poursuivie au premier cycle du secondaire, à raison de 4 périodes hebdomadaires.

2^e DEGRÉ (14-16 ANS) (3^e, 4^e C)

La deuxième langue étrangère (LM II) est introduite en classe de 3^e.

LOIS LINGUISTIQUES :

En Wallonie, la deuxième langue étrangère peut être choisie parmi les langues suivantes: **néerlandais, anglais, allemand, italien, espagnol et arabe.**

L'APPRENTISSAGE PAR IMMERSION :

L'enseignement en immersion est **ouvert à toutes les formes d'enseignement** : général, technique, artistique et professionnel.

Les établissements peuvent organiser un apprentissage par immersion dans 2 langues maximum, mais un même élève ne peut suivre les cours en immersion que dans une seule langue.

8 à 13 périodes/semaine peuvent être consacrées à l'apprentissage par immersion, auxquelles peuvent encore s'ajouter au 1^{er} degré des périodes consacrées aux activités complémentaires.

Les **examens** portant sur les matières données dans la langue de l'immersion sont organisés **dans cette même langue.**

L'enseignement de la langue de l'immersion est dispensé de préférence par une personne dont la langue maternelle est la langue de l'immersion ou, à défaut, par une personne parlant cette langue comme un natif dans cette langue étrangère.

Liste des écoles secondaires en immersion sur le portail de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles :

<http://www.enseignement.be/index.php?page=23793>

PROJETS LINGUISTIQUES DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE :

▷ Le programme Schuman

Le programme Schuman²⁴ offre aux élèves de deuxième, de troisième et de quatrième année du secondaire (13, 14 et 15 ans) ayant un niveau linguistique suffisant, la possibilité d'effectuer un échange avec **un correspondant allemand.**

²⁴_ Le programme Schuman a été mis en place par une convention entre l'Académie de Nancy-Metz, les ministères de l'éducation du Grand Duché de Luxembourg, de la Sarre, de la Rhénanie-Palatinat et de la Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique.

Un séjour individuel (2 ou 4 semaines) s'effectue chez le correspondant en Sarre ou en Rhénanie-Palatinat, suivi d'un séjour pour le jeune allemand dans la famille belge.

Informations :

www.dri.cfwb.be

▷ **Programme EXPEDIS**

EXPEDIS est un programme de la Fédération Wallonie-Bruxelles permettant de fréquenter un établissement scolaire à l'étranger pendant les études secondaires (3^e, 4^e, 5^e ou 6^e). La période peut varier de 1 mois à une année scolaire complète. Au retour en Belgique, les cours suivis à l'étranger sont homologués et considérés comme faisant partie intégrante du cursus belge.

Informations sur le site de l'association Word Education Program (WEP) :

<https://www.wep.be/fr/programme-expedis>

▷ **Programme e-Twinning**

A travers le portail européen <http://www.etwinning.net>, les enseignants peuvent mettre sur pied des échanges à distance avec des élèves d'autres pays.

▷ **LES ÉCOLES EUROPÉENNES**

La vocation des Écoles européennes est de dispenser un enseignement multilingue et multiculturel à des enfants des **cycles maternel, primaire et secondaire**.

Principes pédagogiques : la primauté de la langue maternelle (L 1) de l'élève est préservée. Chaque école compte plusieurs sections linguistiques. Les programmes scolaires et de matière (sauf ceux de langue maternelle) sont identiques dans toutes les sections.

Pour les élèves dont les parents ne relèvent pas d'une institution communautaire, l'admission n'est pas prioritaire et la scolarité est payante (frais assez élevés).

→ **École européenne de Bruxelles**

L'école comprend trois différents cycles, maternel, primaire et secondaire, et mène au baccalauréat européen. Huit sections linguistiques sont proposées : anglophone, danoise, espagnole, francophone, germanophone, hongroise, italienne et polonaise.

<http://www.eeb1.com/>

L'APPRENTISSAGE DES LANGUES EN ALSACE

L'Alsace jouxte sur sa frontière Est le Land de Bade Wurtemberg en Allemagne, et au sud les trois cantons suisses du Jura, de Bâle Ville et de Bâle Campagne.

Les flux frontaliers sont importants vers l'Allemagne, puisqu'on dénombre 22 000 frontaliers dans le département du Bas-Rhin. Après le Luxembourg, les deux cantons de Bâle en Suisse apparaissent particulièrement attractifs pour les travailleurs de la région Grand Est. On dénombre 40 400 frontaliers dans le Haut-Rhin.

Au-delà de la préservation du dialecte alsacien, la maîtrise de l'allemand apparaît particulièrement importante dans les deux départements alsaciens. A côté de l'anglais, l'apprentissage de l'allemand est prôné dans la zone frontalière, dès le plus jeune âge et tout au long de la scolarité.

▷ LES COOPÉRATIONS MISES EN PLACE POUR FAVORISER LES ÉCHANGES ENTRE LES ZONES FRONTALIÈRES

- ▷ **L'Eurométropole de Strasbourg-Ortenau**, englobant notamment l'Eurométropole de Strasbourg et l'Ortenaukreis, est un espace de coopération créé en 2010.

Le multilinguisme représente un enjeu important et l'Eurométropole a mis en place un fonds de soutien pour le bilinguisme français-allemand. L'objectif est de soutenir des projets qui visent à l'apprentissage de la langue du voisin sur le territoire.

Dans ce cadre, les frais de transport pour les échanges entre élèves français et allemands sont remboursés à 100%.

- ▷ **La Conférence du Rhin supérieur** est née de la proximité entre trois pays, l'Allemagne, la Suisse et la France, et mène des actions de coopération transfrontalière de part et d'autre du Rhin depuis 30 ans.

Une charte du Rhin supérieur pour la promotion du plurilinguisme a été signée en 2013. Elle préconise la maîtrise de la langue du voisin dans l'espace du Rhin supérieur dans l'enseignement préscolaire, élémentaire, au collège et au lycée.

Des rencontres régulières ont lieu entre partenaires et responsables éducatifs allemands, suisses et français en vue d'une politique éducative commune.

▷ L'APPRENTISSAGE DES LANGUES DANS LA PETITE ENFANCE

LES CRÈCHES BILINGUES À STRASBOURG ET DANS LES ENVIRONS

Les crèches bilingues mettent en place le bilinguisme avant 3 ans, qui offre aux tout petits la possibilité de baigner dans un environnement bilingue dès le plus jeune âge, par la présence d'éducateurs français et allemands.

Le principe « Une personne, une langue » permet de repérer les sons dans les deux langues et d'associer une personne à une langue.

▷ Réseau Krysalis de crèches franco-allemandes (Strasbourg et environs)

Le réseau comprend 6 crèches franco-allemandes à Strasbourg et dans l'Eurométropole, qui accueillent les enfants de 10 semaines à 4 ans (accueil maximum de 10 enfants par crèche).

Crèche Ratz-Fatz, Strasbourg	Crèche Plitsch-Platsch, Strasbourg
Crèche Flick-Flack, Strasbourg	Crèche Tam-Tam, Strasbourg
Crèche Tatü-Tata, Hoeheim	Crèche Schnipp-Schnapp, Lingolsheim

www.krysalis.eu

Tél. : 03 67 10 33 39

▷ Maison de la Petite enfance Transfrontalière (Strasbourg)

La crèche franco-allemande, projet pilote porté par les villes de Strasbourg et Kehl, a ouvert ses portes en avril 2014. Elle accueille 60 enfants, pour moitié de Kehl et Strasbourg, âgés de 3 mois à 4 ans, encadrés par une équipe de professionnels franco-allemands.

Elle offre une éducation bilingue et multiculturelle, avec une approche à la fois française et allemande en matière d'accueil des jeunes enfants.

La crèche est la première en Alsace à pratiquer la pédagogie ouverte : l'enfant y occupe une place centrale, et décide lui-même de ses activités.

La Maison de la Petite enfance est gérée par l'association aasbr, Service d'accueil familial à Strasbourg.

Tél. 03 88 45 10 11.

▷ L'ÉCOLE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

Les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, par le biais de l'Académie de Strasbourg, soutiennent le maintien des dialectes alsaciens, et l'enseignement bilingue français-allemand dès le plus jeune âge. Les échanges interculturels sont favorisés. Certaines écoles maternelles de Strasbourg sont également ouvertes aux enfants de Kehl.

« **Eltern Alsace** », association de parents d'élèves créée en 1995 et agréée par l'Education Nationale, encourage et soutient toutes les initiatives destinées à faciliter l'apprentissage de l'allemand.

<http://www.eltern-bilinguisme.org/fr>

DE LA MATERNELLE AU COLLÈGE : LES CLASSES BILINGUES ALSACIENNES DE L'ACADÉMIE DE STRASBOURG

Les classes bilingues alsaciennes, de la maternelle au collège, ont deux formes : **enseignement renforcé de l'allemand** ou **enseignement bilingue à parité horaire**.

▷ Enseignement renforcé de l'allemand

La quasi-totalité des non-inscrits dans le cursus bilingue à parité horaire bénéficient à l'école élémentaire d'un enseignement renforcé de l'allemand : 3h d'allemand par semaine du CP au CM2, au lieu d'1h30 dans le programme national.

▷ Enseignement bilingue à parité horaire

Plus de 16,2% des écoliers du 1er degré public et privé sous contrat (soit 29 000 élèves en 2017-2018) suivent ce cursus dans les deux départements alsaciens (académie de Strasbourg).

L'enseignement bilingue à parité horaire est dispensé pour moitié en langue régionale (12h) et pour moitié en français (12h). Il est généralement assuré par deux enseignants, avec des cours de langues et des matières enseignées en langue allemande.

La « langue régionale » est à la fois le **dialecte et l'allemand standard**, puisque l'expression écrite du dialecte alsacien est l'allemand. C'est cette deuxième forme de langue régionale qui est enseignée dans les classes bilingues alsaciennes.

Les principes pédagogiques : l'immersion, la pédagogie ouverte et la continuité des apprentissages

Les classes bilingues appliquent le principe de l'apprentissage par **immersion** : l'enfant est en contact permanent avec la langue et s'en imprègne, pour ensuite pouvoir communiquer naturellement dans cette langue. L'enseignement bilingue se fait par demi-journée ou par journée entière .

Certaines classes mettent en oeuvre le principe allemand de la **pédagogie ouverte**, qui met l'accent sur l'individualisation de l'enseignement et l'apprentissage par projets personnels.

L'Académie doit veiller à la continuité de l'apprentissage de l'allemand entre la maternelle et le collège, avec des classes bilingues tout au long du cycle de scolarité.

▷ Les écoles maternelles paritaires publiques

En maternelle, toutes les matières sont enseignées dans les deux langues.

On dénombre 74 écoles maternelles bilingues dans le Bas-Rhin (Strasbourg, Wissembourg, Haguenau, Molsheim) et 120 écoles maternelles bilingues dans le Haut-Rhin (Colmar, Mulhouse, Munster, Saint-Louis, Village-Neuf).

Liste des écoles maternelles bilingues disponible sur le site de l'Académie de Strasbourg :

www.ac-strasbourg.fr/delecoleausuperieur/cursus-bilingue-allemand

▷ Les écoles bilingues ABCM : Ecoles paritaires bilingues allemand

Les écoles ABCM en Alsace prônent un enseignement précoce des langues. C'est avant l'âge de sept ans que les enfants sont les plus réceptifs aux langues. Les écoles proposent un enseignement par immersion linguistique dès la classe de petite section en maternelle jusqu'au CM2. Les élèves apprennent l'alsacien et l'allemand.

Chaque classe a 2 enseignants, l'un pour l'alsacien, l'autre pour l'allemand, qui travaillent en alternance à parité horaire.

Les écoles ABCM existent dans de nombreuses communes en Alsace : Schweighouse sur Moder, Haguenau, Saverne, Strasbourg, Rhinau/Gerstheim, Ingersheim, Moosch, Mulhouse, Lutterbach.

Liste des écoles ABCM en Alsace et en Lorraine :

www.abcmzwei.eu/carte-des-ecoles

▷ Les Ecoles élémentaires paritaires publiques

En cycle 1 (CP, CE1, CE2), l'ensemble des domaines disciplinaires est partagé de façon égale en deux (français et allemand). L'apprentissage de la lecture s'effectue en français et en allemand, au contact d'un enseignant français et d'un enseignant allemand. Le même principe est utilisé en cycle 3 (CM1, CM2).

On dénombre 83 écoles élémentaires et primaires bilingues dans le Bas-Rhin (67) et 89 écoles élémentaires et primaires bilingues dans le Haut-Rhin (68).

Liste des écoles élémentaires bilingues disponible sur le site de l'Académie de Strasbourg :

www.ac-strasbourg.fr/delecoleausuperieur/cursus-bilingue-allemand

Les écoles élémentaires ABCM

Les élèves apprennent l'allemand et le français, avec 2 enseignants par classe, l'un pour l'allemand, l'autre pour le français, qui travaillent en alternance à parité horaire.

➤ LES COLLÈGES BILINGUES

Pour les élèves qui ont suivi un enseignement paritaire français-allemand, la continuité est assurée pour l'enseignement bilingue français-allemand. Les élèves poursuivent leur scolarité dans le collège bilingue de leur secteur.

De la 6^e à la 3^e, le volume horaire de l'enseignement en allemand du cursus bilingue varie selon les établissements avec 4h d'allemand et deux disciplines non linguistiques (mathématiques, histoire-géographie, SVT, EPS).

En 6^e, 99% des élèves bilingues sont également inscrits dans le dispositif bilangue, qui offre l'apprentissage anticipé de l'**anglais**.

Collèges paritaires bilingues publics :

33 collèges dans le Bas Rhin (67),

37 collèges dans le Haut Rhin (68).

Liste des collèges paritaires bilingues disponible sur le site de l'Académie de Strasbourg :

www.ac-strasbourg.fr/fileadmin/public/De_L_ecole_au_superieur/langues/bilingue_paritaire/Collèges_bilingues_2017_2018.pdf

➤ L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES AU LYCÉE

L'enseignement à parité horaire n'existe plus au lycée. Le lycée propose néanmoins différentes poursuites du cursus bilingue, notamment en section européenne, ou en section binationale.

➤ Les sections européennes (allemand, anglais et espagnol)

Une discipline non-linguistique (mathématiques, histoire-géographie, etc) est enseignée en allemand à raison d'une à deux heures par semaine.

Au baccalauréat, les élèves obtiennent la mention « section européenne ». Les élèves des sections européennes anglaises et espagnoles bénéficient d'une offre de certification au niveau B1 en classe de seconde.

Liste des établissements possédant une section européenne disponible sur le site :

www.ac-strasbourg.fr/delecoleausuperieur/sections-europeennes-et-orientales/

➤ Section Européenne scientifique Allemand (SESA)

Le **SESA** est une section ouverte au lycée Albert Schweitzer à Mulhouse depuis 2008. Les élèves motivés par les sciences et l'allemand débutent en classe de seconde et poursuivent en première et terminale scientifiques en vue de préparer un baccalauréat S, mention Européenne.

<http://las.websco.fr/>

▷ Les sections binationales

Elles permettent de préparer l'ABIBAC, baccalauréat allemand et français, ou le BACHIBAC baccalauréat français et espagnol. Les filières comportent des cours d'histoire, littérature et civilisation dans la langue étrangère.

Lycées avec ABIBAC

On dénombre 10 lycées avec filière ABIBAC dans le Bas-Rhin, et 6 lycées publics et 2 lycées privés avec filière ABIBAC dans le Haut-Rhin.

Liste des établissements de l'académie de Strasbourg proposant la section Abibac disponible sur :

www.ac-strasbourg.fr/delecoleausuperieur/sections-binationales/

Lycée avec BACHIBAC

Le bachibac permet la délivrance simultanée du baccalauréat français et du Bachillerato espagnol. Ce diplôme est préparé au Lycée Kléber à Strasbourg.

www.lycee-kleber.com.fr/index.htm

▷ Le baccalauréat européen

L'académie accueille une école unique en France, l'Ecole européenne de Strasbourg (EES), implantée dans le quartier européen. Il s'agit d'une école « agréée » : elle suit l'ensemble des règlements et des cursus du système des Ecoles européennes.

Elle est constituée de 15 classes dont 5 classes francophones, 5 classes anglophones et 5 classes germanophones. L'école européenne de Strasbourg prépare au baccalauréat européen.

www.ee-strasbourg.eu/accueil/secondaire/bac-europeen/article/bac-europeen

▷ Les écoles internationales

Les sections internationales existent en école élémentaire, au collège et au lycée d'enseignement général en France et dans le réseau d'enseignement français à l'étranger.

L'académie de Strasbourg propose huit sections internationales : sections allemande, britannique, coréenne, espagnole, italienne, portugaise, polonaise et russe.

- Ecole internationale Robert Schuman (Ecole maternelle, élémentaire)

www.ec-internationale-schuman-strasbourg.ac-strasbourg.fr/wp/

- Ecole élémentaire Conseil des XV

www.ec-conseil-xv-strasbourg.ac-strasbourg.fr/

- Collège international de l'Esplanade

Tél. 03 88 45 33 50

- Lycée des Pontonniers

www.lyc-sections-internationales-strasbourg.ac-strasbourg.fr/

L'APPRENTISSAGE DES LANGUES DANS LES ARDENNES

En Champagne-Ardenne, le phénomène frontalier est moins présent qu'en Lorraine ou en Alsace. On y dénombre environ 3 700 frontaliers, soit 0,7 % des actifs (en 2011).

C'est le département des Ardennes, frontalier avec la Belgique, qui envoie la majorité des frontaliers, avec le bassin d'emploi de Charleville-Mézières et Sedan.

En 2006, sur 1 927 travailleurs frontaliers, la province de Luxembourg constitue la principale destination (1 072 travailleurs frontaliers) suivie par la Province de Namur (577) et le Grand-Duché de Luxembourg (277).

L'apprentissage des langues est promu par les filières bilingues, et reste concentré sur l'anglais.

▷ L'APPRENTISSAGE DES LANGUES À L'ÉCOLE PRIMAIRE

L'apprentissage des langues dans le département des Ardennes est organisé par l'Académie de Reims.

Le **cycle 2** (CP, CE1, CE2) constitue le point de départ de l'apprentissage des langues vivantes pour tous les élèves, avec un enseignement correspondant au niveau A1 à l'oral du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Au **cycle 3** (CM1 et CM2) 54 heures annuelles d'enseignement sont dispensées. 99,5 % des élèves choisissent l'anglais, 0,5 % l'allemand.

L'enseignement de la langue vivante étrangère ou régionale vise l'acquisition de compétences et de connaissances qui permettent l'usage plus assuré et plus efficace d'une langue autre que la langue française (Niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues -CECRL).

Une relance de l'enseignement de la langue allemande est mise en oeuvre : depuis septembre 2016, quelques-unes des écoles de 11 secteurs de collèges accueillant une 6^e bilingue «allemand», proposent sur le cycle 3, pour ceux qui le souhaitent, une initiation à la langue allemande sur le temps des Activités Pédagogiques complémentaires (APC), soit 36 heures annuelles d'enseignement.

Ces heures, qui se rajoutent à l'anglais, permettent une **sensibilisation à l'allemand**.

▷ L'APPRENTISSAGE DES LANGUES AU COLLÈGE

Dans le département des Ardennes, sur 40 collèges, 8 proposent des sections européennes allemand et 2 des sections européennes anglais.

Le département des Ardennes propose une section binationale ABIBAC au lycée Monge de Charleville-Mézières.

L'**anglais** demeure la langue choisie par une majorité de collégiens et de lycéens et devance toujours l'allemand et l'espagnol, majoritairement choisi comme seconde langue vivante par les élèves.

83,1% des élèves de 6^e pratiquent l'anglais en langue vivante étrangère unique et 16,0% la conjuguent à une autre dans le cadre des classes bilangues.

S'agissant de la seconde langue vivante, 59% des collégiens choisissent l'espagnol dans l'académie contre 74% en métropole, 24% l'allemand soit 11 points de plus qu'en France.

Collégiens et lycéens peuvent accéder à des sections bilangues, européennes ou internationales ou encore s'inscrire dans des sections bi-nationales pour décrocher un baccalauréat reconnu dans deux pays.

▷ Section bilangue anglais-allemand

La filière bilangue consiste en 3 heures d'anglais par semaine, et 2 heures d'allemand, au lieu de 4 heures d'anglais dans le cursus normal (en 6^e). En 5^e, 3 heures d'anglais et 2,5 heures d'allemand sont dispensées chaque semaine.

Collèges proposant la section bilangue : Charleville-Mézières Bayard, Charleville-Mézières Scamaroni, Signy Le petit Liard, Asfeld/Château Porcien, Douzy, Fumay, Juniville, Rocroi.

▷ Section européenne allemand

Dans le département des Ardennes, sur 40 collèges, 8 proposent des sections européennes allemand et 2 des sections européennes anglais.

Les élèves ayant suivi la filière bilangue en 6^e et en 5^e peuvent poursuivre en section européenne allemand en 4^e et 5^e.

Ils suivent, en plus des 3 heures dispensées en 4^e et en 3^e, deux heures d'allemand.

▷ L'APPRENTISSAGE DES LANGUES AU LYCÉE

LES SECTIONS EUROPÉENNES AU LYCÉE

Deux heures de langue supplémentaires sont dispensées, en plus du programme normal, soit une heure en langue et civilisation et une heure en histoire-géographie.

On compte une majorité de sections européennes anglais.

▷ Section européenne anglais

- Lycée Chancy (Charlevilles-Mézières)

www.chanzy.net/lycee/

- Lycée Pierre Bayle (Sedan)

Section euro anglais en 1ère et terminale

<https://sepia.ac-reims.fr/lyc-bayle/-joomla/>

- Lycée Bazin (Charleville Mézières)

Section européenne anglais en 2de

<https://sepia.ac-reims.fr/lyc-bazin/-joomla-/index.php>

- Lycée Vauban (Givet) :

Section européenne anglais, 2de et 1ère

Tél. 03 24 42 09 42

▷ Section européenne espagnol

- Lycée St Paul (Charleville Mézières)

Sections bilangues Anglais + Espagnol / Allemand

www.lycee-saint-paul.com/accueil

- Lycée Sévigné (Charleville Mézières)

Section européenne espagnole en 2de uniquement

▷ Section européenne allemand

Lycée Monge (Charleville Mézières)

Une section européenne allemand, de la 2de à la terminale. Le lycée propose une section Abibac.

L'APPRENTISSAGE DES LANGUES DANS LE BADE-WURTEMBERG

Le Bade-Wurtemberg borde l'Alsace sur toute la frontière Est. Le Land mène une politique d'apprentissage des langues intensive dès le plus jeune âge.

L'arrondissement de l'Ortenau, situé sur la rive orientale du Rhin face à la ville de Strasbourg, a, de par sa situation frontalière, un système d'enseignement des langues spécifique dans le Bade-Wurtemberg, puisqu'il promeut le bilinguisme allemand/français.

D'une manière générale, **le long de la frontière dans le Bade-Wurtemberg** « Apprendre la langue du voisin » est une priorité dès le plus jeune âge et tout au long de la scolarité, même si l'offre est assez importante pour l'apprentissage de l'anglais dans le Land.

▷ L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

Les dispositifs de soutien linguistique dans l'éducation préscolaire dans le Bade-Wurtemberg : une priorité.

La **Tagesbetreuungsausbaugesetz (TAG)**, loi sur la prise en charge des jeunes enfants entrée en vigueur en Allemagne le 01.01.2005, a encouragé la création de nombreuses structures d'accueil, mais renforce également la promotion de l'égalité des chances par la formation dès le plus jeune âge.

Le droit à une place au sein d'un jardin d'enfants (Kindergarten), ainsi que l'offre de garde à la journée, plutôt que le matin uniquement, ont été instaurés.

APPRENTISSAGE DE L'ALLEMAND DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Des dispositifs ont été mis en place pour renforcer l'accueil des étrangers ayant besoin d'un soutien pour l'apprentissage de l'allemand. Ils s'adressent aux enfants ayant de faibles connaissances ou pas de connaissances en allemand.

▷ **« Sprachförderung in allen Tageseinrichtungen für Kinder mit Zusatzbedarf » (SPATZ) : promotion des langues dans toutes les structures pour les enfants ayant un besoin de soutien.**

Pour les enfants de moins de trois ans non germanophones, un soutien linguistique peut être apporté dans toutes les structures d'accueil. Une aide financière est apportée pour toutes les initiatives (subvention de 2 200 € par établissement, sur demande auprès du Ministère).

🔗 « Intensive Sprachförderung im Kindergarten » (ISF) : promotion des langues au Kindergarten

Ce dispositif s'adresse aux enfants à partir de 2 ans et 7 mois jusqu'à l'entrée à l'école, avec un soutien individuel dès le plus jeune âge, à hauteur de 120 heures par an avec un intervenant qualifié.

Les différentes structures d'accueil pour l'éducation préscolaire :

Le système allemand se caractérise par la diversité des structures accueillant les jeunes enfants :

- Les **Kinderkrippen**, crèches, prennent en charge les enfants de 2 mois à 3 ans.
- Les **Kindergarten** (jardins d'enfant), équivalent de l'école maternelle française, s'adressent aux enfants de 3 à 6 ans. Toutefois ils ne font pas partie des établissements scolaires, et sont payants. Il existe des jardins d'enfants d'obédience religieuse (catholique, évangélique).
- Les **Kindertagesstätte** (Kitas, garderies) prennent en charge des groupes d'enfants de différents âges, souvent à partir de 1 ou 2 ans (parfois 2 mois), jusqu'à 6 ans.

APPRENTISSAGE DE L'ALLEMAND DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

L'**apprentissage précoce d'une deuxième langue** est encouragé chez les très jeunes enfants car il stimule leur développement et améliore d'une manière générale la compréhension du langage. L'offre de cours de deuxième langue (le français surtout) peut être payante (environ 10 € par mois).

Plusieurs principes pédagogiques sont communs aux structures qui favorisent le bilinguisme :

- **Principe d'immersion** : chaque éducateur, français ou allemand, ne parle qu'une langue (une personne, une langue). L'enfant associe un mot avec une personne et une situation.
- **Les échanges interculturels** : l'apprentissage n'est pas concentré uniquement sur l'apprentissage de la langue, mais également sur la culture de l'autre pays, par des contacts avec des enfants français, et des partenariats entre les écoles.
- **La pédagogie ouverte** (dans certaines structures) : l'enfant n'est pas soumis à des directives, il décide par lui-même.

▷ Le label « Elysées 2000 »

Certaines structures d'accueil franco-allemandes, situées des deux côtés de la frontière, (Kitas en Allemagne, maternelles en France) ont reçu le label «Elysées 2000».

Ces structures répondent à une charte de qualité franco-allemande. Il s'agit d'introduire, à côté de la langue de scolarisation nationale, (allemand en Allemagne, français en France), un usage régulier de la langue du partenaire comme langue de communication entre adultes et enfants, par le biais de l'immersion.

Liste des Kitas «Elysées 2000» dans le Bade-Wurtemberg disponible sur : www.institutfrancais.de/sites/default/files/Federal/liste_elysee_kitas_in_deutschland_2014-2016_-_copie.pdf

▷ Les structures d'accueil bilingues pour les tout petits

Le long de la frontière alsacienne, les structures d'accueil sont pour la plupart franco-allemandes, mais il existe aussi des structures germano-anglaises. Elles entretiennent des contacts avec des écoles maternelles en Alsace (échange de personnel, rencontres), et assurent une continuité avec la Grundschule. Le personnel est bilingue.

Liste (non exhaustive) :

- Bade-Wurtemberg Nord

- Kindergarten « Le petit Prince » (Baden-Baden)

Jardin d'enfant franco-allemand (Label Elysée 2020). Contacts avec l'école maternelle « La Capucine » à Seltz en Alsace, qui a aussi un concept bilingue. Continuité dans une classe bilingue de la Grundschule Oose.

<http://awo-baden-baden.de/kinder-jugendliche/deutsch-franzoesischer-kindergarten/>

- Kath. Kindergarten St. Michael (Rastatt-Wintersdorf)

Plusieurs groupes : 1 groupe d'enfants de 1 à 3 ans, 3 groupes de 2 ans jusqu'à l'âge scolaire, 1 groupe à la journée de 2 ans jusqu'à l'âge scolaire. Apprentissage de l'allemand et du français par principe d'immersion.

- Kindertagesstätte Kleine Riesen (Esslingen)

Crèche bilingue germano-anglaise faisant partie d'un groupe privé (14 structures dans toute l'Allemagne)

Encadrement en anglais pour toutes les activités.

www.littlegiants.de/en/

- Bade-Wurtemberg Centre (Kehl et Offenburg)

- Kindergarten St Joseph (Kehl)

Jardin d'enfants bilingue français-allemand pour des enfants de 1 à 6 ans. Fait partie des écoles maternelles « Elysées 2020 ». Offre de garde à la journée.

Coopération étroite avec la Falkenhausenschule. Echanges interculturels : contacts avec des enfants français, rencontres à l'Opéra, la bibliothèque à Strasbourg. Activités de cuisine avec un cuisinier français.

- KinderKrippe et Kindergarten Vogesenallee (Kehl) :

La crèche est le pendant de la deutsch-französische Kinderkrippe Strassburg. Une directrice allemande dirige l'équipe à Strasbourg, une directrice française dirige l'équipe à Kehl. Pédagogie ouverte.

Echange de personnel entre les encadrants français de Strasbourg, et les encadrants allemands. Organisation de fêtes, rencontres.

Accueil des enfants de 1 à 6 ans. Offre de garde à la journée

Liste des Kitas ou Kindergärten sur le site de la ville de Kehl :

www.kehl.de/media-stadt/docs/kindertageseinrichtungen_kehl.pdf

www.kita.de/kitas/baden-wuerttemberg/kehl

- Stadtteil und Familienzentrum Oststadt (Offenburg) :

Tél. 00 49 781 93292 11

- Bade-Wurtemberg Sud

Le Bade-Wurtemberg Sud est influencé par la proximité la frontière suisse, avec des structures germano-anglaises.

- Kita Am Bächle (Lörrach)

Structure germano-anglaise

www.kita-am-baechle.de/

- ideenReich (Grenzach-Wyhlen)

Crèche réservée aux collaborateurs du groupe pharmaceutique Roche (situé à Bâle).

Crèche bilingue allemand/anglais avec des éducateurs anglophones.

www.roche-kita-ideenreich.de/

▷ L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE (GRUNDSCHULE)

Les langues étrangères à la Grundschule

Dans le Land du Bade-Wurtemberg, l'introduction d'une langue étrangère est obligatoire dès le début de la scolarité, en 1^{ère} classe (6 ans), à raison de deux heures par semaine.

Dans l'**Oberrhein, zone frontalière le long du Rhin, il s'agit du français**. Ailleurs dans le Bade- Wurtemberg, la première langue vivante étrangère est l'anglais.

En classe 1 et 2, l'accent est mis sur la compréhension orale. En classe 3 et 4, l'écriture et la lecture sont approfondies.

Sensibilisation à la culture du voisin, comme dans les Kindergärten (sorties communes, rencontres).

Les filières bilingues français-allemand : filières bilingues intégrées et filières bilingues paritaires

▷ Les filières bilingues intégrées

Les Grundschulen peuvent mettre en place un modèle intégré, avec une introduction du français dans certaines matières (mathématiques, sport, langues, arts plastiques).

Les élèves ont 6 à 10 heures de français.

- **Falkenhausenschule (Kehl)**

L'école comprend une section bilingue intégrée, pouvant accueillir des élèves de Kehl et Strasbourg. Réservée aux élèves ayant des connaissances dans les deux langues.

www.falkenhausenschule.de/seiten/unsereschule/schulkonzept/paritaetisch.html

▷ Les filières bilingues paritaires

Suivant le modèle alsacien, elles comprennent autant d'heures de français que d'allemand (13/13).

- **Grundschule Kehl-Sundheim**

Enseignement paritaire. Ecole à temps plein.

- **Falkenhausenschule Kehl**

Enseignement paritaire

www.falkenhausenschule.de/

▷ COLLÈGE/LYCÉE (SECONDAIRE INFÉRIEUR/SECONDAIRE SUPÉRIEUR), CLASSES 5 À 13

Il existe en Allemagne différents établissements qui organisent l'enseignement secondaire : parmi eux, les Hauptschulen, et le Gymnasium (collège/lycée).

Le Gymnasium correspond au niveau d'études secondaires le plus élevé. Il prépare pendant huit années à l'obtention de l'Abitur (baccalauréat).

Une deuxième langue vivante étrangère est introduite à partir de la 5^e classe dans le secondaire inférieur, à hauteur de 3 heures de cours pour chaque langue.

Les sections bilingues au collège et au lycée

Les élèves ont la possibilité de suivre une filière bilingue, avec un enseignement renforcé en fonction de la filière choisie.

Dans le Bade-Wurtemberg, il existe 97 collèges/lycées avec des sections bilingues allemand-anglais, 18 avec des sections allemand-français, et 1 avec une section allemand-italien (à Stuttgart).

Liste des lycées à filières bilingues dans le Bade Wurtemberg (filières bilingues allemand-anglais) disponible sur :

www.km-bw.de/webadmin/get/documents/KULTUS.Dachmandant/KULTUS/kultusportal-bw/zzz_pdf/Bilingualer-Unterricht.pdf

▷ Les sections bilingues allemand-français

En 5^e classe, l'élève décide s'il veut suivre la filière bilingue ou standard.

En classe 5 et 6, cours supplémentaires intensifs de français : 5 heures par semaine en classe 5, 6 heures de français par semaine en classe 6 (normalement 3 heures).

En 7^e, 8^e, 9^e classe, différentes matières sont enseignées en français, la géographie (classe 7), l'histoire (classe 8), et les sciences sociales (classe 9).

Possibilité de passer le DELF scolaire B1 dans la classe 9.

Possibilité de préparer l'Abibac en classe 10 et 11. A partir de la classe 10, les trois matières (géographie, histoire, éducation civique) sont enseignées en français.

Les élèves ont ainsi un bac allemand et un bac français.

Les élèves dans le cursus bilingue allemand-français ont le même nombre d'heures d'anglais que les autres élèves.

Les collèges/lycées à filières bilingues allemand-français

- Lycée Einstein (Kehl)

Tous les élèves conservent le français comme 1ère langue, et commencent l'anglais à partir de la classe 5.

Ils peuvent choisir entre la filière normale (horaires standards de français), ou la filière bilingue (disciplines non linguistiques).

<https://einstein-kehl.de/de/>

- Lycée Hans Furler (Oberkirch)

9 heures de français supplémentaires dans la classe bilingue.

A partir de la classe 10, 16 heures de français sont enseignées dans la filière Abibac.

www.hfg-oberkirch.de/index.php?id=3

- Lycée Grimmshausen (Offenburg)

Programme « Lycée européen ».

L'anglais est dans tous les cas la langue de base de tous les élèves.

Possibilité de choisir une filière anglais-français à partir de la classe 7.

En classe 5 et 6, 7 heures de français.

<http://grimmelshausen-gymnasium.de/wordpress/schulprofil-2/>

Baccalauréat international du Bade-Wurtemberg

Ce dispositif existe depuis 2006 dans 50 lycées du Bade-Wurtemberg, pour les filières anglais-allemand.

Les élèves des filières bilingues allemand-anglais (depuis la classe 6) peuvent obtenir une mention « baccalauréat international » dans le Land du Bade-Wurtemberg.

Les cours de biologie, histoire ou géographie sont enseignés en anglais à raison de quatre heures par semaine.

L'examen écrit dans l'une de ces matières a lieu en langue anglaise.

L'APPRENTISSAGE DES LANGUES DANS LES CANTONS DE BÂLE VILLE ET BÂLE CAMPAGNE

La Suisse se caractérise par le multilinguisme, avec quatre zones linguistiques : une zone allemande, une zone française, une zone italienne et une zone romanche.

Le sud de l'Alsace partage la frontière avec le canton du Jura, ainsi qu'avec les deux cantons de Bâle Ville et Bâle Campagne.

Le canton de Bâle Ville, en tant que pôle économique important, exerce une forte attraction sur la Région Grand Est avec 21 400 frontaliers français.

Par ailleurs, la proportion d'étrangers résidents y est élevée, puisqu'elle représente 30 % de la population.

Des dispositifs sont mis en place dès la petite enfance à Bâle et dans la région, pour l'apprentissage de l'allemand, du français, ainsi que de l'anglais.

▷ L'APPRENTISSAGE DES LANGUES DANS LA PETITE ENFANCE

LES CRÈCHES, KITAS, ET KINDERGARTEN

Dans le Canton de Bâle-Ville, il existe, de la même manière qu'en Allemagne, plusieurs types d'accueil pour les tout petits. La prise en charge des enfants s'effectue à partir de 3 mois dans les crèches, mais aussi les « Kindertagesstätte » (Kitas).

Ces structures de garde accueillent les enfants de 3 mois jusqu'à l'âge de 5 ou 6 ans. On trouve également des structures internationales qui, sur le modèle de l'école maternelle française, prennent en charge les enfants à 3 ans.

Le suisse allemand, ou l'allemand standard sont couramment parlés dans le Canton. Néanmoins le bilinguisme allemand-anglais est encouragé dans de nombreuses structures, ainsi que le bilinguisme allemand-français.

Obligatorische Deutschförderung (Apprentissage obligatoire de l'allemand)

Le Canton de Bâle-Ville mène une politique éducative dynamique pour l'accueil et l'intégration des nouveaux venus, dès la petite enfance. Les éducateurs parlent allemand, et les enfants peuvent continuer à parler leur langue d'origine.

Les différentes cultures sont respectées et mises en valeur dans la pédagogie

Une politique éducative favorise l'apprentissage obligatoire de l'allemand pour les enfants non germanophones dès le plus jeune âge (4 ans et demi).

Les enfants rencontrant des difficultés avec l'allemand doivent être en contact avec la langue locale au minimum un an avant l'entrée au Kindergarten, soit dès 4 ans. Le niveau d'allemand des enfants est évalué dès le plus jeune âge (3 ans et demi).

Une sensibilisation à la langue s'effectue dans les garderies (Spielgruppen) ou, si les parents le souhaitent dans des Tagesheimen (crèches) ou Tagesfamilien (crèches familiales) au minimum deux demi journées par semaine.

Une participation financière est apportée par le Canton selon les revenus. En général, les enfants fréquentent les garderies dès 3 ans.

- Adresses des garderies (Spielgruppen) favorisant l'apprentissage de l'allemand :
www.volksschulen.bs.ch/schulsystem/vor-dem-kindergarten/obligatorische-deutschfoerderung.html

- Adresses des crèches (Tagesheime) et crèches familiales (Tagesfamilien)
www.tagesbetreuung.bs.ch

▷ Les crèches et Kitas bilingues

De nombreuses structures privées proposent un accueil bilingue de 3 mois jusqu'à l'entrée à l'école.

- Crèche « Les ptits Lutins » (Bâle) : crèche franco-suisse.

Crèche francophone accueillant 24 enfants de 3 mois à 5 ans.

L'initiation à l'allemand se fait de manière progressive, avec des temps ludiques.

www.ptitslutins.ch

▷ Les structures bilingues allemand-anglais

- Les Kitas Globegarden (Bâle)

Les Kitas Globegarden, au nombre de quatre à Bâle et dans les environs, proposent un accueil bilingue suisse allemand-anglais, avec du personnel anglophone.

Certaines n'incluent que la crèche, d'autres un Kindergarten aussi : Globegarden Malzgasse (Kita), Globegarden Markthalle (crèche et Kindergarten), Globegarden Neubadrain, Globegarden Paulusgasse (Kita).

www.globegarden.ch

- Les Kitas Ylaa (Bâle)

Dans Bâle, trois structures proposent un accueil bilingue allemand-anglais de 3 mois jusqu'à l'entrée à l'école (6-7 ans).

Accueil multiculturel (jeux, repas, chants).

Allemand et anglais sont parlés en parallèle.

Chaque encadrant parle sa langue (1 personne, 1 langue).

www.ylaa.ch

- Bilingual Kids Academy (Bâle)

Garderie d'enfants, école, crèche.

Bilinguisme Allemand, anglais.

www.bkabasel.ch

▷ L'ÉCOLE PRIMAIRE

▷ Le Kindergarten (1ère, 2ème classe)

Les deux premières années du cycle primaire s'effectuent dans les « Volksschulen » à partir de 5 ans, et s'appellent Kindergarten. Le Canton de Bâle Ville (Bâle, Bettingen et Riehen) comprend 180 Kindergarten.

Les deux cantons de Bâle Ville et Bâle Campagne ont le même système de scolarité.

L'enseignement s'effectue en suisse allemand et en allemand standard.

Apprentissage de l'allemand : « Deutsch als Zweitsprache »

Pendant toute la scolarité obligatoire, dès le Kindergarten, le programme « L'Allemand comme deuxième langue » est mis en œuvre.

Des personnes spécialement formées dispensent des cours d'allemand intensifs aux élèves qui en ont besoin.

On distingue le cours intensif débutant, qui dure un an, et le cours de renforcement, qui dure en général 3 ans.

Présence d'une personne supplémentaire à certains moments, qui prend en charge les enfants qui en ont besoin.

Les Ecoles internationales (liste non exhaustive)

Il existe des écoles privées bilingues, qui comprennent un Kindergarten, ou une école maternelle.

La plupart sont payantes, avec des frais de scolarité assez élevés.

- Ecole française de Bâle

www.efdb.ch

- Ecole maternelle et primaire Coquelicot : école franco-suisse

Ecole bilingue accueillant les enfants de 2 ans et demi à 6 ans.

Le contenu des programmes enseignés est celui des programmes du Ministère de l'Éducation Nationale française, combinés à ceux du programme éducatif du Canton de Bâle-Ville.

www.ecolecoquelicots.ch/fr/Home.htm

Les Ecoles germano-anglaises

- Swiss International School

Prend les enfants en charge de la maternelle au Lycée.

De 3 ans à 6 ans, encadrement bilingue allemand-anglais.

Principe de l'immersion, avec des personnes germanophones et anglophones.

www.swissinternationalschool.ch

- Kindergarten der academia International School

Le Kindergarten de l'academia International School pratique le bilinguisme anglais-allemand et l'éducation multiculturelle.

Prend en charge les enfants de 3 à 19 ans.

Enseignement de base en anglais. Deuxième langue : allemand, français ou espagnol.

www.isbasel.ch

▷ **Le cycle primaire (3ème à 8ème classe), 6 années**

Apprentissage de l'allemand : « Deutsch als Zweitsprache »

Le programme « Allemand comme deuxième langue » est poursuivi au cycle primaire. Les nouveaux arrivants suivent un enseignement intensif de l'allemand la première année, un enseignement renforcé l'année suivante, puis si nécessaire deux années encore.

Les élèves suivent en parallèle le cycle normal de scolarité.

On compte 31 écoles primaires dans le canton de Bâle ville.

L'apprentissage des langues dans le cycle primaire : le français comme première langue étrangère dans les cantons frontaliers.

Tous les cantons le long de la frontière linguistique germano-française (Cantons de Bâle-campagne, Bâle-ville, Bern, Freiburg, Solothurn et Wallis) ont un programme d'enseignement commun.

En 3^e et 4^e classe, le **français** est introduit à raison de 3 heures par semaine.

A partir de la 5^e classe, introduction d'une deuxième langue, l'**anglais**.

Les élèves ont ainsi 2 heures de français et 2 heures d'anglais par semaine en 5^e et 6^e classe.

Les autres cantons de Suisse allemande ont comme première langue vivante l'anglais.

Le français constitue la deuxième langue.

Programme « Passepartout » des six cantons

Le principe commun d'enseignement, incluant six cantons, porte le nom de « Passepartout ».

Il s'agit d'un principe moderne d'apprentissage des langues, avec un apprentissage de la langue de tous les jours.

Les Volksschulen des cantons concernés appliquent toutes les mêmes principes pédagogiques.

A la fin de leur scolarité, les élèves doivent pouvoir s'exprimer sans difficulté en français et en anglais.

L'allemand, le français et l'anglais ne sont pas appris de façon isolée, mais en communiquant.

Les Ecoles internationales

- Swiss International School

Enseignement bilingue allemand-anglais à l'école primaire.

Dans chaque classe de primaire, un enseignant allemand et un enseignant anglais sont présents.

Les mathématiques sont enseignées en langue étrangère. A partir de la 3^e classe, des cours de français sont introduits.

www.swissinternationalschool.ch

▷ LES SEKUNDARSCHULEN (9^E, 10^E, 11^E ANNÉE)

Les Volksschulen prennent en charge les enfants jusqu'à la fin de la Sekundarschule. On compte 10 Sekundarschulen dans le Canton de Bâle.

Pendant les 3 années d'école secondaire, les deux langues, le français et l'anglais, sont enseignées à parts égales, à raison de 3 heures par semaine pour chacune des matières.

Programme « Allemand pour les nouveaux arrivants »

Pour ceux qui ne connaissent pas l'allemand en arrivant à la Sekundarschule, prise en charge individuelle la 1^e année, uniquement dans certains établissements :

- Sekundarschule Bäumlhof (www.sek-baeumlihof.ch),
- Sekundarschule De Wette (www.sek-dewette.ch),
- Sekundarschule St. Alban (www.sek-st-alban.ch),
- Sekundarschule Wasgenring (www.sek-wasgenring.ch).

▷ LES LYCÉES (GYMNASIEN)

La maturité suisse bilingue

La maturité est le diplôme de fin d'études secondaires, donnant accès aux études supérieures en Suisse.

Au-delà du programme standard d'apprentissage des langues, il existe la « zweisprachige Matur » (maturité bilingue), qui suppose que 800 heures minimum de cours ont été suivies par l'élève dans une langue vivante étrangère.

A côté des cours de langues, un certain nombre de matières sont enseignées en langue étrangère.

Dans le Canton de Bâle-Ville, la maturité bilingue n'est proposée qu'en anglais.

Les lycées de Bâle proposant la maturité bilingue allemand-anglais :

- Gymnasium Bäumlhof

Préparation de la maturité bilingue dans les classes bilingues.

Pendant les deux dernières années de lycée (12^e et 13^e année), possibilité de préparer le baccalauréat international.

Le baccalauréat international se base sur un programme d'apprentissage international et suppose de très bonnes connaissances interculturelles.

www.gbbasel.ch

- Gymnasium Leonhard

Préparation de la maturité bilingue avec des échanges avec un établissement près de Boston.

Cours d'histoire, de géographie, puis de littérature en anglais.

www.gymnasium-leonhard.ch

- Gymnasium Am Münsterplatz

Maturité bilingue possible, avec six matières en anglais (cours en immersion).

Possibilité de préparer un baccalauréat international.

www.gmbasel.ch

- Gymnasium Kirchgarten (Bâle)

Des « cours d'immersion » sont dispensés en langue anglaise à partir de la classe 10 .

www.gkgbs.ch/unterricht/immersion

- Wirtschaftsgymnasium (Bâle)

Cours d'immersion en anglais à partir de la classe 10.

Les matières d'immersion sont l'économie et droit.

Echanges avec un établissement à Boston.

<https://wg.edubs.ch/schulprofil>

- Swiss International School

Permet de préparer la maturité bilingue suisse (allemand-anglais), et éventuellement le baccalauréat international.

Possibilité de passer des certificats européens de langue.

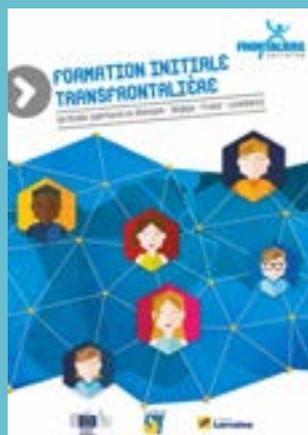
Le baccalauréat international se prépare de la 7^e à la 12^e classe.

www.swissinternationalschool.ch

GUIDES DES ÉTUDIANTS TRANSFRONTALIERS

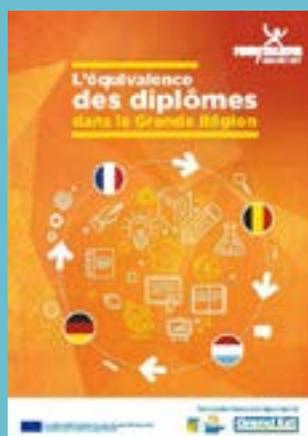
◆ Formation initiale transfrontalière

Informations utiles pour étudier en Grande Région : établissements d'enseignement supérieur, candidature, bourses d'études, etc.



◆ Équivalence des diplômes dans la Grande Région

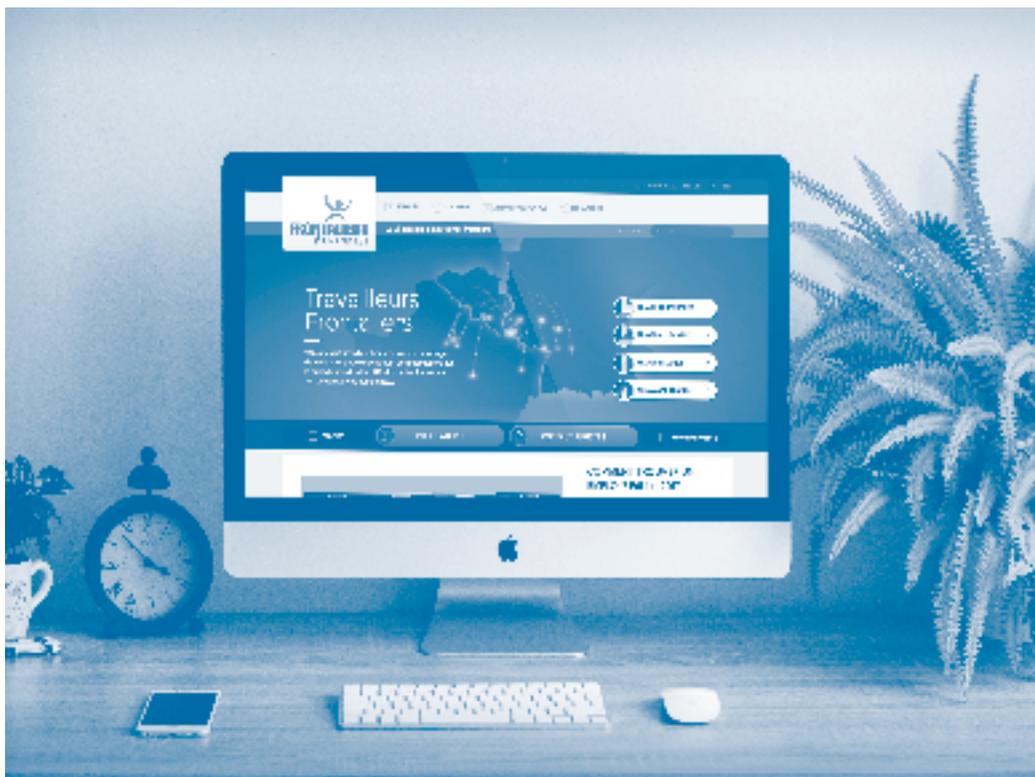
Informations pour faire reconnaître son diplôme en Grande Région, pour les candidats ressortissants de l'Union Européenne ou issus d'un pays tiers.



◆ La pratique des langues dans les entreprises

La pratique des langues dans les entreprises, en Allemagne, Belgique, France et Luxembourg





Retrouvez-nous aussi sur
FRONTALIERS-GRANDEST.EU

et sur



www.twitter.com/FrontaliersGEst



www.facebook.com/frontaliers.GR.EST



CRD EURES / FRONTALIERS Grand Est

World Trade Center - Tour B

2, rue Augustin Fresnel

F-57070 METZ Technopôle

Tél : +33 (0)3 87 20 40 91

contact@frontaliers-grandest.eu

www.frontaliers-grandest.eu

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE LA RÉGION GRAND EST
ET DE LA COMMISSION EUROPÉENNE



www.grandest.fr



<https://ec.europa.eu/eures>